

# 7<sup>ème</sup> Sommet GEFCF : pourquoi cette session tombe à pic à Alger

REGHIS RABAH



## De la victimisation à la complicité

MUSTAPHA AGGOUN

## Le jour d'après : celui de l'inhumain ou de l'autre ?

SAADEDINE KOUIDRI



PALESTINE- DES DÉPUTÉS FRANÇAIS À RAFAH

## Honneur à eux !

DJAMEL LABIDI

# Le Quotidien

Edition Nationale d'Information D'ORAN

L'ACTUALITÉ AUTREMENT VUE

## Promouvoir la paix par la diplomatie scientifique

MUSTAPHA BENMOUNA



## La confiscation des actifs russes serait une victoire stratégique de Moscou

OLEG NESTERENKO



ADÉLIA : LA RÉVOLTE DE MARGUERITE (1901)

## De l'histoire romancée pour secouer la mémoire dans l'espoir de vaincre l'oubli

ABDELKADER GUERINE

## Livres : Ali El Kenz... une pensée en mouvement

BELKACEM AHcene-DJABALLAH

P. 5 à 10



## Agression sioniste 16 nouveaux massacres à Ghaza

Mohamed Mehdi

Mercredi, 124<sup>e</sup> jour de l'agression sioniste contre Ghaza, le nombre de victimes s'est élevé à 27.708 martyrs et 67.147 blessés, a annoncé hier un communiqué du ministère de la Santé. Le ministère a précisé aussi que les forces d'occupation israéliennes ont commis 16 massacres au cours des dernières 24 heures, faisant 123 martyrs et 169 blessés civils. La même source a également indiqué que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres et aux abords des routes, et que l'occupation empêche les ambulances et les équipes de la protection civile de les atteindre.

Hier, les bombardements de l'aviation et de l'artillerie israéliennes ont ciblé plusieurs villes et localités du nord au sud Ghaza. Khan Younes et Rafah ont été plus particulièrement sous le feu des bombardements de mercredi. L'armée d'occupation a fait exploser plusieurs maisons et installations, a rapporté un correspondant d'Al Jazeera, à l'ouest de la ville de Ghaza où se déroulent pour le cinquième jour consécutif, de violents affrontements entre la résistance palestinienne et les soldats d'occupation dans les quartiers occidentaux de cette localité. Pour rappel, l'armée israélienne avait précédemment annoncé avoir réussi à « éliminer la résistance » dans la ville de Ghaza et dans tout le nord de l'enclave assiégée. A Khan Younes, l'occupation fait exploser, une nouvelle fois, un carré résidentiel dans la région d'Abasan, à l'est de cette ville du sud de Ghaza. Toujours à Khan Younes, plusieurs martyrs sont tombés sous les bombardements ou les tirs de snipers israéliens. Le correspondant d'Al Jazeera a rapporté la mort de 6 martyrs, dont 3 frères et leur sœur, suite aux bombardements israéliens sur diverses zones de Khan Younes dans la matinée de mercredi.

Le correspondant d'Al Jazeera a également déclaré que les corps de 3 martyrs de la région de Jourat al-Lout à Khan Younes ont été transférés à l'hôpital européen, ajoutant que d'intenses bombardements de l'artillerie israélienne ciblent la région Al-Batn Al-Sameen dans la même localité. La même source a indiqué que des tirs de snipers israéliens ont fait un martyr et plusieurs blessés dans la région d'Al-Rimal, au sud de la ville de Ghaza. Le journaliste a aussi ajouté qu'une Palestinienne a été tuée par des balles de tireurs israéliens à l'entrée du complexe médical Nasser à Khan Younes.

Une vidéo diffusée hier par des médias palestiniens montre l'ampleur des destructions dans la région de Bani Suhaila, à l'est de Khan Younes, ainsi que des images de corps de martyrs éparpillés sur les routes.

Al Jazeera rappelle que depuis 3 mois, 7 brigades de l'armée d'occupation, appuyées par des bombardements aériens et d'artillerie continus, tentent de contrôler le cœur de la ville de Khan Younes, mais elles se heurtent à une grande résistance des combattants des factions palestiniennes.

Plus au sud, des navires de guerre israéliens ont bombardé la côte de Rafah dans des zones occidentales proches de la frontière égyptienne, au moment où des avions menaient une série de raids violents sur le nord de cette ville, a indiqué la chaîne satellite Al-Aqsa.

Un correspondant d'Al Jazeera a rapporté, mercredi, que le bombardement d'une maison de la famille Khafaja dans le quartier de Tal Al-Sultan, à l'ouest de la ville de Rafah, a fait un martyr et plusieurs blessés. A noter qu'au début de cette semaine, le ministre israélien de la Défense a menacé d'envahir la ville de Rafah, à la frontière avec l'Égypte, où s'entassent plus de 1,4 million de Palestiniens déplacés du nord et du centre de Ghaza pour échapper aux bombardements.

### 11.000 BLESSÉS ET MALADES DOIVENT QUITTER GHAZA EN URGENCE

Le ministère de la Santé à Ghaza a déclaré mercredi qu'au moins 11.000 blessés et malades doivent quitter de toute urgence l'enclave pour recevoir des soins.

De son côté, l'Organisation « Action Aid International », citée par Al Jazeera, a déclaré que « 10.000 patients atteints de cancer dans l'enclave de Ghaza sont privés d'accès aux médicaments et aux traitements », en raison des « bombardements continus, de l'épuisement des fournitures médicales et du système de santé au bord de l'effondrement ». LONG a indiqué que le seul hôpital de Ghaza spécialisé dans le traitement de patients atteints de cancer, l'Hôpital de l'amitié turco-palestinienne, a cessé de fonctionner depuis novembre dernier après une panne de carburant et a été exposé à de graves dommages dus aux bombardements de l'armée israélienne.

Al Jazeera English (AJE), affirme que des « partenaires de l'UNRWA, un ensemble d'organisations comprenant des ONG locales travaillant avec l'agence des Nations unies », affirment que « 84 % des centres de santé de l'UNRWA à Ghaza ont été touchés par les attaques » et que seulement « 4 de leurs 22 centres de santé restent opérationnels ».

Par ailleurs, la Société du Croissant-Rouge palestinien a déclaré hier qu'un patient est décédé par manque d'oxygène à l'hôpital Al-Amal de la Société à Khan Younes. Une vidéo, diffusée par des médias palestiniens, montre un ambulancier essayant de transporter une Pa-

## Tebboune prend la présidence du Forum du MAEP

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a pris, mercredi, la présidence du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP). Lors d'une réunion tenue via visioconférence,

le président de la République a pris la présidence tournante du Forum du MAEP, succédant au président de la République de Sierra Leone, M. Julius Maada Bio. A cette occasion, le président de la République a prononcé une allocution dans la-

quelle il a mis en avant les valeurs, les principes et les objectifs de ce mécanisme africain, qui représente un espace de dialogue et d'échange de vues, d'idées et d'analyses pour trouver des solutions aux défis qui se posent aux pays du continent.

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Attendre ces appels incessants aux investisseurs étrangers Gain facile et rapide

**A**gers pour venir en Algérie réaliser des projets dans le domaine de l'agriculture saharienne, en tant que force de notre sécurité alimentaire, on est tenté de croire que les Algériens sont restés sourds et aveugles face à cette immense richesse que recèle le sud du pays ? Peut-être qu'on a si longtemps assimilé le Sud aux puits de pétrole, l'or noir, comme on l'appelle, alors que l'or vert sommeille tout à côté en l'absence d'investisseurs pour l'éveiller. Les appels aux étrangers ont été lancés particulièrement aux Américains, ainsi que d'autres pays qui possèdent une expérience dans le domaine de l'agriculture saharienne, et tous ont répondu positivement aux propositions de l'Algérie, sauf que des hésitations incompréhensibles ont retardé le démarrage concret des projets envisagés.

Ce n'est pas le cas des Italiens qui sont déjà passés à l'action et annoncent le lancement d'un « grand » investissement en Algérie l'année prochaine.

C'est la société italienne spécialisée en agriculture Bonifich Ferraresi (BF) qui a exprimé, lundi 6 février, lors d'une rencontre de travail avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), sa disponibilité à réaliser de grands investissements agricoles dans le sud de l'Algérie, notamment en matière de production de blé dur et de semences.

Le PDG de la société italienne, Federico Vecchioni, a révélé au terme de cette rencontre que

sa société avait obtenu l'année dernière un contrat de concession définitif au niveau de la wilaya de Tougourt pour la production du blé dur, soulignant que cela constituait « un premier pas pour un projet beaucoup plus important ». En attendant les Américains, et pourquoi pas d'autres pays arabes, les Italiens sont déjà à l'œuvre dans le Grand Sud algérien. Les Algériens ? Ils y sont, mais avec de petits projets relativement à l'immensité du Sahara.

L'ex-ministre de l'Agriculture et du Développement rural avait déclaré, en mai 2023, que son département avait mis dans le cadre du programme de l'agriculture saharienne, en 2022, 230.000 ha à la disposition des investisseurs. Et 220.000 ha devaient être mis à la disposition d'autres investisseurs, dans le cadre des plans de cultures élaborés pour cette région, notamment celles stratégiques, comme les céréales et les légumineuses. Mais que peuvent représenter ces milliers d'hectares quand l'Algérie propose 3 millions d'hectares aux investisseurs ?

La seule solution est de faire appel aux potentiels investisseurs étrangers, non pas parce que les Algériens n'ont pas les moyens financiers nécessaires, mais pour d'autres raisons, notamment le manque d'attrait pour le retour d'investissement sur le moyen et long terme. L'appât du gain rapide a tué l'investissement chez les Algériens en possession de capacités financières conséquentes. Et tant que le gain rapide reste à portée, pourquoi tenter l'aventure dans le Sud ?

lestinienne âgée et malade sur son lit, après que l'armée d'occupation israélienne l'a forcée à quitter l'hôpital Al Amal, à l'ouest de Khan Younes. De son côté, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré dans un message sur la plateforme X (anciennement Twitter), qu'il y a une « propagation alarmante de maladies à Ghaza », en raison du « manque d'assainissement et d'eau potable ». L'UNRWA a averti que « seuls 4 de ses établissements de santé, sur 22, fonctionnent encore dans la bande de Ghaza, en raison des bombardements continus de l'occupation israélienne ».

### VERS UNE LONGUE TRÊVE ?

Mardi soir, le Mouvement de la Résistance islamique (Hamass) a rendu sa réponse aux propositions d'un « cadre de trêve » qui lui a été soumis par les médiateurs (Qatar, Egypte et les Etats-Unis) des négociations indirectes avec Israël. Quelques jours auparavant, Oussama Hamdane, membre du bureau politique du

Hamass au Liban, avait précisé, lors d'un point de presse à Beyrouth, que le Mouvement planchait minutieusement sur les propositions faites et qu'il prenait tout le temps nécessaire pour consulter aussi bien les dirigeants du Hamass à Ghaza et à l'extérieur, mais également l'ensemble des factions de la Résistance palestinienne dont le Mouvement du Jihad islamique.

Selon Al Jazeera, le « Hamass a accepté un accord-cadre pour parvenir à une trêve complète et durable en 3 étapes ». « Chaque étape dure 45 jours et comprend un accord sur l'échange des prisonniers et des corps, la fin du siège et la reconstruction de Ghaza ».

L'annexe stipule que dans la première phase, le Hamass a proposé de libérer « les détenus israéliens, les enfants, les femmes, les personnes âgées et les malades », en échange de « 1500 prisonniers palestiniens, dont 500 condamnés à perpétuité et à de lourdes peines, ainsi que toutes les femmes, les enfants et les personnes âgées », ajoute Al Jazeera.

Le Mouvement exige également « l'entrée d'au moins 500 camions

d'aide et de carburant par jour dans l'ensemble de Ghaza », ainsi que l'installation « d'au moins 60000 habitation temporaire et 200.000 tentes », et « l'approbation d'un plan de reconstruction des maisons, des installations économiques et des installations publiques dans un délai maximum de 3 ans ».

Toujours dans cette première phase, le Hamass exige « le retour des déplacés dans leurs foyers et la garantie de la liberté de mouvement entre le nord et le sud de l'enclave de Ghaza ». Le Hamass insiste aussi que « les colons cessent de prendre d'assaut Al-Aqsa » et le « rétablissement des conditions d'accès à la mosquée comme avant 2002 ».

Le Hamass a demandé que soient achevées les négociations de trêve « avant la deuxième phase » et la « garantie du départ des forces israéliennes du territoire de Ghaza et le début de la reconstruction ».

Le Hamass a demandé également que cinq pays, le Qatar, l'Égypte, les États-Unis, la Turquie et la Russie, ainsi que les Nations Unies, « se portent garants de la mise en œuvre de l'accord ».

**Le Quotidien**  
D'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
Directeur Général  
Directeur  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction centrale**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.23.25.22  
23.25.23 / 23.25.24  
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

**Fax Pub:** 041.23.25.21  
**Fax et Rédaction:** 041.23.25.20

**Imp.: Oran:** imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
**Alger:** imprimerie "Le Quotidien d'Oran"  
**Constantine:** S.I.E.

**INTERNET:** <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail : [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

**Rédaction Algéroise**  
Tél.: 021.64.96.39 - Fax: 021.61.71.57  
Pub Tél.: 021.64.96.44

**Rédaction Constantinoise**  
Tél.: 031.92.12.11  
Fax: 031.92.12.22

**Diffusion:** Ouest et Centre: SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.  
Téléphone : 021.73.71.28 / 021.73.76.78 / 021.74.99.81 / Fax : 021.73.95.59 / E-mail : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz) / [programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz) »



## Semoule, lait, sucre et légumes Augmentation de l'offre en prévision du Ramadhan



El-Houari Dilmi

Tous les services concernés sont pleinement disponibles pour la mise en œuvre du plan de soutien à l'approvisionnement en produits de large consommation en prévision du mois sacré du Ramadhan », a assuré, hier mercredi, le directeur général du Contrôle et de la Réglementation des activités au ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Ahmed Mokrani.

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le représentant du département de Tayeb Zitouni, a indiqué que « le travail du Comité tripartite, a permis de prendre des mesures proactives permettant de contrôler le marché et de suivre les itinéraires de stockage », précisant que le Comité tripartite est supervisé par le ministre du Commerce en personne et composé des secrétaires généraux des secteurs du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie. Mokrani a également expliqué que ses services, au niveau du ministère du Commerce, ont « commencé les préparatifs très tôt avant le mois de Ramadhan, en coordination avec tous les départements ministériels concernés tels que l'Agriculture et l'Industrie, tous les offices responsables du contrôle et de la distribution, en plus de l'implication de tous les acteurs dans le processus de production, y compris les opérateurs économiques et les associations de protection des consommateurs », a-t-il souligné. « En raison des fluctuations observées dans les prix de la semoule dans certaines wilayas du pays, il a été décidé d'augmenter les quotas des usines de production semoule de 20 %, passant ainsi de 40 à 60%, et il en va de même

### Hamza Benhamouda nouveau PDG d'Air Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a nommé, mercredi, M. Hamza Benhamouda au poste de président-di-

recteur général (PDG) de la compagnie nationale Air Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

### HUILE DE TABLE ET SUCRE: AUGMENTER LA PRODUCTION À 4.000 TONNES/ JOUR

En ce qui concerne les produits alimentaires de large consommation, tels que les pommes de terre, les oignons et l'ail, le directeur général du Contrôle et de la Réglementation des activités au ministère du Commerce, a affirmé que le ministère du Commerce « travaille actuellement en coordination avec le ministère de l'Agriculture pour contrôler le marché des produits agricoles de grande consommation », ajoutant que « 106 mille tonnes de pommes de terre ont été stockées pour éviter la pénurie ou la hausse des prix, durant le mois de Ramadhan, en plus du stockage de 30.000 tonnes d'oignons secs et environ 10.000 tonnes d'ail, qui seront déstockés progressivement en fonction de la situation du marché », a-t-il expliqué.

### DES LICENCES ACCORDÉES À 59 IMPORTATEURS DE VIANDE ROUGE

En ce qui concerne les viandes, l'hôte de la Radio a révélé que des licences ont été accordées à 59 importateurs de viandes rouges et que « l'importation de plus de 111.000 tonnes de produit est prévue durant le mois sacré ». Ahmed Mokrani a enfin indiqué que la nouvelle carte nationale pour la distribution de lait subventionné, commercialisé à 25 dinars, a été achevée, et que les quotas de production ont été augmentés de 14.000 à 21.000 tonnes.

## Tamanrasset Un terroriste capturé par un détachement de l'ANP

Un terroriste qui activait dans des groupes terroristes à l'étranger, a été capturé par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset, tandis que 7 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par d'autres détachements de l'ANP, lors d'opérations distinctes menées durant la période du 31 janvier au 6 février à travers le territoire national, indique un bilan opérationnel rendu public, mercredi, par le ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 31 janvier au 6 février 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP « a capturé,

à Tamanrasset en 6e Région militaire le terroriste dénommé +Ould Bouksib Mokhtar+, qui activait dans des groupes terroristes à l'étranger. De même, d'autres détachements ont arrêté 7 éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national », ajoute le communiqué. Concernant la lutte contre la criminalité organisée, et « en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 55 narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 6 quintaux et 10 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1,86 kilogrammes de cocaïne et 184827 comprimés psychotropes ont été saisis ». A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'ANP « ont arrêté 236 individus et saisi 26 véhicules, 187

groupes électrogènes, 112 marteaux piqueurs, 10 détecteurs de métaux, 19 quintaux de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite ». De même, « 32 autres individus ont été interceptés et 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 22 fusils de chasse, 3 pistolets automatiques, 32643 litres de carburants, 53 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation, 36 quintaux de tabacs et 26103 unités de diverses boissons ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national », poursuit le communiqué.

Par ailleurs, les Garde-côtes « ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 148 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 352 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le communiqué.

## Raina Raïkoum El Yazid Dib

### Le mémorial du 7 octobre

Le 7 octobre est un acte antiterroriste. Un coup de tonnerre tonitruant dans la solennité d'un silence mondial complice et complaisant. Plus. Une action d'affirmation d'un être qui existe et refuse de se plier à un sort imposé.

Si dans une guerre, les deux belligérants jouissent en toute aisance de l'usage de tout moyen dont chacun dispose. L'entité, depuis 1948, n'a cessé d'user à l'acharnement de tout moyen et d'en abuser pour exceller dans ses œuvres macabres. Cependant, un peuple meurt à chaque étape, à la moindre autodéfense. Ni les accords de paix sous différentes définitions, ni les alliances dans des amours éperdues de pays arabes, ni les courbettes de l'autorité palestinienne, ni encore les honteuses normalisations n'étaient aptes à venir à bout des horreurs quotidiennes subies par ceux qui veulent seulement être libres.

Voilà qu'arrive le 7 octobre. Et avec l'évaporation des projets illusoire d'un hypothétique vivre ensemble. Perturbant tous les faux équilibres, dérangeant la somnolence des faux soutiens, il venait à bon escient dérouler un tapis « rouge de sang » vers un chemin qu'il sait rempli de sacrifices, mais aussi d'honneur et de gloire. Il est venu répandre, à l'échelle planétaire, l'attachement à la lutte, seule voie à se faire comprendre par tout occupant. Il a gagné

le cœur des peuples.

La riposte génocidaire à ce 7 octobre, « déluge d'El Aqsa », n'aurait été qu'un déluge infernal de feu et de terribles atrocités de l'autre côté. 5 mois durant, les Palestiniens ont appris comment mourir, les gosses comment sourire. Et surtout que le monde, un certain du moins, soit acquis à la cause et réclame un cessez-le-feu. Beaucoup de positions politiques ont ainsi changé de cap. Pour dire, entre autres, que ce 7 octobre a été l'unique et meilleur procureur mettant au banc des accusés Israël dans le prétoire de la justice internationale. Sans cette date mémorielle et majeure dans le fil historique de la région, le peuple palestinien aurait été toujours un simple ordre du jour banal et usuel dans les couloirs onusiens ou au sein des salles obscures de la Ligue arabe. Pas plus.

Là, il est devenu un défi indéniable face à une puissance mondiale. L'on a beau tuer des milliers d'innocents, chasser du Hamas, noyer des tunnels, détruire des bâtisses, raser la bande, mais il est impossible d'étouffer le souffle et l'âme d'un droit inaliénable ou d'éteindre la flamme d'un idéal imprescriptible.

Le « déluge » d'une armée régulière pourvue des plus modernes arsenaux militaires contre des civils, à moindre raison, envers des jeunes à palladium Adidas, parfois pieds nus, n'a engendré que sa défaite et son humiliation.

## El Tarf Une tentative d'émigration clandestine avortée

A. Ouelaa

En collaboration avec les garde-côtes de la façade maritime d'El Kala, la police chargée de la lutte contre l'émigration clandestine a mis en échec une tentative d'émigration clandestine de 26 personnes, âgées entre 30 et 42 ans. Suite à un mouvement suspect de plusieurs personnes dans

la ville d'El Kala et à une information faisant état de préparatifs d'un groupe de personnes voulant rejoindre d'une manière illégale les côtes européennes, une enquête a été ouverte. Un dispositif de veille a été mis en place avec le déploiement de plusieurs policiers chargés de surveiller le mouvement de ces personnes parmi lesquelles des passeurs connus des services de

police, le tout sous la supervision des autorités judiciaires de la cour de justice d'El Tarf. C'est dans la nuit de dimanche à lundi que ce groupe de personnes, originaires des wilayas d'El Tarf, Annaba, Constantine, Biskra et Blida, a été intercepté au niveau de la plage de Cap Rosa relevant de la commune d'El Kala. Il devait prendre la mer dans deux embarcations.



République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère De La Santé
CENTRE HOSPITALO - UNIVERSITAIRE D'ORAN
DIRECTION GÉNÉRALE
NIF : 099731019204033

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS
D'ATTRIBUTION PROVISOIRE ET DE LA
PROCEDURE

Conformément à l'article 73 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, et article 49 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

Le centre hospitalo-universitaire d'ORAN, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis D'appel d'offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°21/2023 ayant pour objet : Fourniture d'instrumentation Pour L'année 2023 Réparti En 18 lots séparés, que l'avis d'attribution provisoire au profit de la société SAL SOFAMOR paru dans le quotidien « LE QUOTIDIEN D'ORAN » le 14/12/2023 et la procédure concernant les lots cités ci-dessus est annulé.

- Lot 05 : Instrumentation Pour Coelioscopie
Lot 06 : Ostéosynthèse Pour Traumatologie Infantile
Lot 07 : Instrumentation Pour Chirurgie Infantile
Lot 09 : Instrumentation Pour Gastrologie
Lot 11 : Instrumentation Pour Pneumologie
Lot 13 : Instrumentation Pour Coelioscopie Urologique
Lot 18 : Instrumentation Générale

Fait à Oran Le .....
Le Directeur Général

ANEP N° 2431001624 Le Quotidien d'Oran 08/02/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE ACHAACHA
COMMUNE DE NEKMARIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

NIF : 098527159000131
Le président de l'Assemblée populaire communale de Nekmaria lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des projets suivants :
- EXTENSION RESEAU D'AEP DOUAR O/D DJELLOUL
- REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT ET BRANCHEMENTS PARTICULIERS DOUAR O/D BENAADDA
- EXTENSION RESEAU D'ASSAINISSEMENT DOUAR NEFAISSIA (KHELALIFA)

Projets :
- EXTENSION RESEAU D'AEP DOUAR O/D DJELLOUL
- REALISATION RESEAU D'ASSAINISSEMENT ET BRANCHEMENTS PARTICULIERS DOUAR O/D BENAADDA
- EXTENSION RESEAU D'ASSAINISSEMENT DOUAR NEFAISSIA (KHELALIFA)

A Monsieur le président de l'Assemblée populaire communale de Nekmaria (Accompagné des pièces suivantes :

- 1. DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :
01-Dossier de candidature contient :
- La déclaration de candidature
- Casier judiciaire daté de moins de trois (03) mois portant la mention « néant » en cas de redressement judiciaire, le candidat doit joindre le jugement au casier judiciaire, le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant, du directeur général de l'Entreprise lorsqu'il s'agit d'une société
- Pièces fiscales et parafiscales : CNAS+CASNOS + CACOBATH, extrait de rôle apuré ou - à défaut joindre l'échéancier de paiement
- Registre de commerce
- Attestation de dépôt des comptes sociaux, pour les sociétés de droit Algérien
- Le numéro d'identification fiscale (NIF), pour les entreprises de droit Algérien
- Une déclaration de probité
- Les statuts pour les sociétés
Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'Entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
- Certificat de qualification (catégorie 02 et plus pour 01<sup>ème</sup> opération, catégorie 03 et plus pour 02<sup>ème</sup> et 03<sup>ème</sup> opérations)
- Les bilans comptables des trois dernières années visés par les Impôts et les références bancaires
- Moyens matériels, moyens humains :
\* Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet, appuyée par des copies des cartes grises ou autres documents justificatifs de possession (tout acte notarié, liste du matériel certifié par un huissier de justice ou un expert agréé pour le matériel non roulant)
\* Liste des moyens humains nominative à mobiliser pour le projet appuyée par des attestations d'affiliation CNAS ou état de mouvement des salariés et copies de diplômes
\* Attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage

- 2-L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :
- Une déclaration à soucrire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
- Un mémoire technique justificatif et tout autre document
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- Planning des travaux signé et daté

- 3-L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :
- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Les devis quantitatifs et estimatifs (DQE)

La date de dépôt des offres est fixée à dix (10) jours à partir de la date de la première publication du présent avis dans les journaux quotidiens
- Le jour et l'heure limites de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h00
- Le dépôt se fait par porteur à l'adresse suivante : bureau des Marchés publics de la Commune
- L'ouverture des plis technique et financiers aura lieu en séance publique, le même jour du dépôt des offres à 10h00 au siège de l'APC. Le soumissionnaire ou leurs représentants peuvent y assister s'ils le souhaitent
Si le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les offres resteront valables pendant une période équivalente à la durée de préparation augmentée de trois (03) mois.
Fait à Nekmaria le : 30 Janvier 2024
Le président de l'APC

ANEP N° 2431001606 Le Quotidien d'Oran 08/02/2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة المالية
مديرية أملاك الدولة لولاية تيارت

إعلان عن بيع بالمزاد العلني

مستخرج مديرية أملاك الدولة بتيارت ابتداء من تاريخ 2024/02/11 الى غاية 2024/02/27 من الساعة التاسعة صباحا بدار الثقافة على معاني بتيارت، في عملية بيع بالمزاد العلني الشفوي وبتعهدات مكتومة لعاد مختلف والتي تخضع لأحكام المذكرة رقم 00429 بتاريخ 1990/02/12 حسب الرزنامة الآتية :

- الحصص من 26 الى 120 مركبات محجوزة مودعة بحظيرة طريق الجزائر ببلدية تيارت:
01 فيات 01 شيري 02 طويوطا 02 داسيا 02 بيام 09 فولكسفاغن 01 سيطروان 01 دايو 01 ميتسوبيشي 06 دراجة نارية، 01 اودي 01 لادا 01 الة حذر 01 كيا 04 مرسيدس 02 هيونداي 01 فورد 02 ملاذا 22 بيجو 34 رونو.
الحصص 121 الى 128 مركبات محجوزة حظيرة طريق عين بوشقاف:
01 اودي 03 بيجو 03 رونو 01 مرسيدس.
الحصص 129 الى 153 مركبة محجوزة حظيرة خويندي طريق فرندة:
11 رونو 10 بيجو 01 مرسيدس 01 سيطروان 01 دايو 01 فولكسفاغن.
مفتشية أملاك الدولة بفرندة
حصة 154: حافلة رقم 14-49-708 مودعة بحظيرة بلدية ملاكو
الحصص 155 و 156 مودعة بحظيرة بلدية فرندة:
حصة 155: مركبة مرسيدس رقم 00422-123-22
حصة 156: دراجة نارية GAVATTICAPTURE
حصة 157: حافلة ميكانيك عامة مودعة بمركز التكوين المهني والتمهين بفرندة
الحصص 158 الى 229 مركبات محجوزة:
22 بحظيرة بلدية فرندة: (08) بيجو 04 رونو 06 دراجة نارية 01 هيونداي 01 صونكوم، 01 ملاذا 01 مرسيدس.
04 بحظيرة بلدية الرصيفة: (01) جرار 01 رونو 02 بيجو.
02 بحظيرة بلدية سيدي عبد الرحمان: (02) بيجو.
19 بحظيرة بلدية تسمارت: (04) طيوطا ، 02 ملاذا ، 04 رونو، 01 فولسفاغن ، 04 بيجو ، 01 شاحنة صونكوم ، 01 الة حفر فيات ، 01 مرسيدس، 01 جرار)
03 بحظيرة بلدية ملاكو: (01) بيجو- 01 الة حفر- 01 رونو)
03 بحظيرة بلدية مدغوسنة: (01) دراجة نارية- 01 جرار- 01 بيجو)
19 بحظيرة بلدية عين كرمس: (03) رونو- 09 بيجو- 01 فولكسفاغن- 06 الة حفر.
مفتشية أملاك الدولة بالرحوية
الحصص 230 الى 231: مودعة بحظيرة بلدية فرطولة ، حصة 230: شاحنة ايبا بدون وثائق
حصة 231 شاحنة صونكوم رقم 21-297-14
حصة 232: اجهزة اعلام ابي وكراسي . حصاد تسجيح. الخ مودع مركز التكوين المهني والتمهين بواي ليلي
الحصص من 233 الى 235 مودعة بحظيرة بلدية جيلالي بن عمار:
الحصة 233: مطبوعة جرار لرمي اللغابات.
الحصة 234: مطبوعة جرار رقم 14-81-00040
الحصة 235: حصاد مختلف عجلات مطاطية بطاريات محمولات كهربائية حصاد مكثبي خردوات بلاستيكية وحديدية وخشبية حصاد اعلام الخ .... الخ.
الحصص من 236 الى 238 مركبات محجوزة:
حصة 236: جرار بحظيرة بلدية الرحوية.
حصة 237: بيجو بحظيرة بلدية فرطولة.
حصة 238: رونو بحظيرة بلدية مشروع الصفا.
مفتشية أملاك الدولة بالسوق
حصة 239 حصاد مختلف (تجهيزات مكثبية ، محرك الات ، خياطة الخ...) مودعة بمركز التكوين المهني والتمهين بالسوق.
الحصص من 240 الى 241: مودعة بحظيرة المؤسسة العمومية للصحة الجوارية عين الذهب
حصة 240: حصاد طبي ومكثبي وتجهيزات مختلفة بالانصال الى خزانات وتلاجة ومخانات وطاولات ونوافذ . الخ.
حصة 241: كيا رقم 14-303-00036
حصة 242: حصاد طبي وطاولات . الخ مودع بالمؤسسة العمومية الاستشفائية بالسوق
الحصص 243 و 244 مودعة بحظيرة بلدية السوق:
حصة 243: بيجو رقم 14-189-05989.
حصة 244: فولكسفاغن رقم 16-199-044035.
الحصص 245 الى 271 مركبات محجوزة
20 بحظيرة بلدية (السوق) 07 بيجو 10 رونو 03 فولكسفاغن)
07 بحظيرة بلدية عين الذهب (02 رونو 02 بيجو 01 نيسان 01 فولكسفاغن 01 لادا)
مفتشية أملاك الدولة بمهديا
الحصة 272: حصاد طبي مودع بالعيادة المتعددة الخدمات زميرلي على بحادية وقاعة العلاج خوني عبد القادر بمهديا. خاص بالمؤسسة العمومية للصحة الجوارية بمهديا
الحصة 273: مركبة كيا رقم 14-104-01144 مودعة بالمؤسسة العمومية للصحة الجوارية بمهديا.
الحصة 274: اجهزة اعلام ابي وحدات مركزية ... الخ مودعة بمركز التكوين المهني والتمهين بحماميلا
الحصة 275: حصاد طبي وحيات سنكبير وكراسي ابواب ونوافذ المديوم ... الخ مودعة بالمؤسسة العمومية الاستشفائية بمهديا.
الحصة 276: 62 هاتف نقال و لواحقه وقاطعة اسلاك.

- الحصة 277: هيكل الة تنقيب الحصي من نوع ets chavin رقم الصنع 21836/1974 متواجدة ببلدية عين نزاريت.
مفتشية أملاك الدولة بقصر الشلالة
الحصة 278: مركبة بيجو رقم 14-104-06363 مودعة بحظيرة بلدية قصر الشلالة
الحصص 279 و 280 مودعة بمؤسسة الوقاية بقصر الشلالة:
حصة 279: حصاد مختلف (مكثبات كراسي . عجلات مطاطية بطاريات... الخ )
الحصة 280: حصاد مطبخ اعلام الي حصاد مكثبي بطاريات عجلات مطاطية. الخ
الحصص من 281 الى 284 مودعة بالمؤسسة الاستشفائية جيلالي بنوعامة بقصر الشلالة :
الحصة 281: حصاد طبي
الحصة 282: حصاد اعلام الي
الحصة 283: حصاد الترميم الصحي
الحصة 284: طاولات مسخات حصاد مطبخ حصاد طبي تجهيزات اعلام الي . وضع خيبر ... الخ.
الحصة 285: حصاد اعلام الي ومكثبي وحظيرة ماء خاص بحكمة قصر الشلالة مودع بحظيرة بلدية قصر الشلالة .
الحصص من 286 الى 288 مودعة بالمؤسسة العمومية للصحة الجوارية بقصر الشلالة.
حصة 286: حصاد طبي
حصة 287: حصاد اعلام الي
حصة 288: حصاد قطع خيبر
حصة 289: ممتصورة (cabine) 01 مكتب 02 كراسي 02 الفرشة (matelas) 02 سرير مودعة بالمكان المسمى حصر خدو بقصر الشلالة.
الحصص 290 الى 312 مركبات محجوزة
14 بحظيرة بلدية قصر الشلالة (07) بيجو، 01 مرسيدس، 02 سيطروان، 02 رونو، 01 فيات، 01 فولكسفاغن)
05 حظيرة رشاشية (01) كيا 02 بيجو 02 رونو)
02 حظيرة بلدية سرفين (02 رونو )
02 حظيرة زمامة الامير عبد القادر (02 رونو )

شروط البيع
إن هذا البيع يخضع لدرت شروط العامة المتعلقة ببيع المنقولات الذي تقوم به إدارة أملاك الدولة الموافق بموجب القرار المؤرخ في 1988/06/22 و على الخصوص الشروط التالية:
- البيع بدون ضمان مع دفع فوري نقدا أو بصلي مؤثر عليه مع إضافة نسبة 11 % من سعر البيع
- يجب التعاقد يتم خلال 08 أيام من يوم المزايدة و أي تأخر يؤدي إلى تطبيق غرامة.
- التعهدات المكتومة يجب أن تدمج بطابع جيبتي بقيمة 40 دج و أن تودع آخر يوم سابق لعملية البيع لدى المفتشية المختصة.
- إدارة أملاك الدولة غير مسؤولة عن حراسة العتاد المباع و الذي يبقى دون رفع بحظائر المصالح المسلمة
- تحتفظ إدارة أملاك الدولة بحق سحب أي حصة لم تبلغ المزايدات المعروضة قيمتها التجارية.
- لأية معلومات أو استفسار يجب الاتصال بمفتشيات أملاك الدولة بالأرقام التالية:
مفتشية أملاك الدولة بتيارت: 046.22.55.89
مفتشية أملاك الدولة بقصر الشلالة : 046.36.34.58
مفتشية أملاك الدولة بالرحوية: 046.35.61.40
مفتشية أملاك الدولة بمهديا 046.38.61.27
مفتشية أملاك الدولة بالسوق 046.28.56.25
مفتشية أملاك الدولة فرندة 046.30.58.24
ملاحظات هامة:
- دخول قاعة المزايدة يقتصر على الشخص الحامل لرخصة الزيارة مرفق ببطاقة الهوية ومخالصة مبلغ الضمان.
- التعهد الغير مطابق للنموذج الرسمي لا يؤخذ بعين الاعتبار (نموذج التعهد ينلم مجانا من طرف مفتشيات أملاك الدولة).
- دفع مبلغ ضمان 500.000,00 دج لدى مفتشية املاك الدولة بتيارت مقابل تسليم وصل استلام.
- تفصيل العتاد بدقة ،وترقيم المركبات، وكذا تحديد المنقولات التي تباع على اساس هيكل والتي لا تكون محل تسليم شهادة بيع، يذكر بالإعلان المسلم من طرف رؤساء مفتشيات املاك الدولة.
- فعلى بيع الات الحفر المرقمة: 205 - 211 - 212 - 213 - 214 - 215 - 216 - 308 - 312 تكون بتعهدات مكتومة فقط في اخر يوم من عملية البيع على ان تقتصر على الأشخاص المرخص لهم قانونيا بمزاولة النشاط المتعلق بها الذي يرفق بالتعهد وفي حالة عدم ارفاقه يعتبر العرض المقدم ملغى.

ANEP N° 2431001619 Le Quotidien d'Oran 08/02/2024



# 7<sup>ème</sup> Sommet GECF : pourquoi cette session tombe à pic à Alger



Par Reghis Rabah\*

Le Forum des Pays exportateurs de gaz (GECF) qui tient cette fois-ci la session de son sommet à Alger, du 29 février au 2 mars prochain, à en croire les intenses préparatifs, semble d'ores et déjà partir de bon pied. L'enjeu de la bataille de promouvoir les bienfaits du gaz comme énergie propre du 21<sup>ème</sup> siècle nécessite une cohésion de tous les membres. Dissiper les malentendus devient donc impératif. Pourquoi Alger ? Historiquement, les rencontres de ce niveau à Alger ont été politiquement porteuses d'espoir et de paix, économiquement fructueuses et socialement rassembleuses. Au point où parfois elles attirent des envieux comme l'Accord du Mali dont la portée stratégique a été mal comprise par la nouvelle autorité malienne, peut être brouillée d'ailleurs. Mais le devoir de bon voisinage, la convivialité et la transparence dans ses relations entre voisins et l'international, l'Algérie en fait un principe cardinal. Depuis son indépendance et sur le plan politique, l'Algérie a été à l'origine de plusieurs accords notamment africains et entre pays frères arabes. Citons au passage son rôle très actif dans le Nepad et l'Union africaine, on se rappelle du règlement des conflits Éthiopie / Érythrée, la paix en Somalie, la réhabilitation de la Libye, sa médiation au Soudan et entre l'Iran et les USA, etc. Ensuite sa capitale, Alger a abrité plusieurs accords historiques dont celui du 6 mars 1975 par un traité signé entre l'Irak et l'Iran, à propos de la dispute sur la démarcation de la rivière frontalière de Chatt-el-Arab. Un autre point-clé des accords est l'arrêt du soutien iranien aux Kurdes luttant contre le régime irakien. Il faut rappeler pour les circonstances que l'Algérie est restée neutre et a appelé à des médiations entre le Qatar et l'Arabie saoudite et prend une mesure fermement indépendante dans la situation En donnant les problèmes historiques avec le Qatar et l'Arabie saoudite, l'Algérie n'a favorisé personne dans le conflit. Le Qatar a apprécié la position de l'Algérie et l'a qualifiée d'honorable. Sur le plan énergétique, la baisse du prix du pétrole de 2014-2016 qui a débuté à partir de l'été 2014 lorsque le prix du pétrole a baissé significativement, cette tendance se poursuivait jusqu'en 2016. Cette baisse des prix traduisait un déséquilibre sur le marché pétrolier. En effet la production pétrolière mondiale est en surproduction pendant cette période, c'est-à-dire que l'offre est supérieure à la demande. Cette baisse des cours s'inscrivait dans un contexte géopolitique et économique particulier : ralentissement de l'économie chinoise, baisse de la demande mondiale, retour de l'Iran dans les échanges internationaux, et surtout rivalité entre les États-Unis et l'Arabie saoudite pour le contrôle des marchés. Étant donné la place du pétrole dans l'économie mondiale et son importance géostratégique, une telle baisse induit de multiples conséquences. L'Arabie

saoudite voulait essayer de donner le coup de grâce à ses concurrents producteurs de pétrole de schiste, elle a inondé le marché de pétrole qui a vu une baisse drastique de son prix. A cette époque, l'économie du royaume a été jugée capable de résister à cette baisse mais pas les petits producteurs dont les recettes pétrolières et gazières financent leur circuit économique et social. Durant la même période, ces petits producteurs, étaient impuissants d'intervenir dans cette guerre des prix entre les grands, à l'exception de l'Algérie et du Venezuela dont les budgets ont été très impactés par cette baisse des recettes ont tout fait pour aboutir à Alger à deux accords historiques en 2016. Le premier concerne un renfort de 10 pays producteurs non OPEP à savoir : Azerbaïdjan, Bahreïn, Brunei, Kazakhstan, Malaisie, Mexique, Oman, Russie, Soudan et Soudan du Sud. Cette alliance est connue désormais sous le nom d'« OPEP+ ». Le deuxième accord, au terme d'une réunion de près de six heures et de plusieurs semaines de tractations, l'OPEP a annoncé un mercredi 29 septembre 2016, tard dans la soirée, avoir décidé de ramener sa production à un niveau de 32,5 à 33 millions de barils par jour, contre 33,47 mbj en août, selon l'Agence internationale de l'Énergie (AIE). Depuis, l'OPEP+, fait l'équilibre entre les petits producteurs et les grands qui ont un droit de veto dans cette organisation.

## 1- UNE DIVERGENCE DE VUE EST APPARUE SUBITEMENT

Le contexte actuel du marché gazier est perturbé par des divergences de vue entre producteurs, représentés par l'OPEP et les consommateurs chapotés par l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE). Nous détaillerons cette divergence plus loin. Les membres du GECF, pour la plupart, vendent leur gaz sur la base des contrats longs termes dont le prix est indexé sur le pétrole. Le statut du GECF n'est pas restrictif comme l'est celui de l'OPEP. En dépit qu'il existe des membres comme l'Iran, la Russie et le Qatar détenteurs de grandes réserves mais ne disposent d'aucune influence sur les autres membres qui restent libres d'aller vendre dans le spot s'ils désirent et n'ont aucun droit d'obliger ceux qui optent pour les contrats longs termes à les abandonner. La mission du GECF est vulgariser à travers les bienfaits du gaz naturel dans le seul dessein de trouver une plateforme « de coopération et de dialogues » avec les consommateurs dans un cadre Win - Win tout en contribuant activement au développement durable et à la sécurité énergétique mondiale. Il reste, bien entendu, que le GECF ne défend pas mais soutient fermement « les droits souverains des 12 pays membres sur leurs ressources en gaz naturel ». Pour concrétiser cette mission, le GECF adopte une démarche constructive et concertante avec ses partenaires les sensibilisant sur le rôle du gaz naturel dans le développement durable tout en suivant « le progrès économique, social et environnemental ». Promouvoir le gaz naturel dans le contexte actuel notamment climatologique. Montrer et « renforcer » toute sa disponibilité pour favoriser le dialogue énergétique. Quelle est la toile de fond de cette divergence dans les perspectives de l'évolution du mar-



ché des Énergies fossiles et le gaz entre autre ? Cette divergence est apparue avec les perturbations du marché de l'Énergie durant la période de la pandémie de la Covid-19 qui a débuté en décembre 2019 et se sont prolongées avec un flottement inédit sur l'offre énergétique mondiale, mais s'est développée dans l'autre sens du côté de la demande, début 2022 avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie qui a créé un contexte d'une crise macroéconomique et une inflation élevée parfois même frôle la stagflation. Dans ce contexte, le discours d'un côté comme de l'autre a changé. L'AIE et ses partisans y voit un ralentissement de la transition énergétique, déprécie les efforts de décarbonation des producteurs à laquelle elle n'y croit plus. Ses partisans sont donc, venus déterminer à Doha, lors de la COP28 pour appeler à une réorientation des investissements dans les fossiles et tripler ceux qui mènent vers une réelle transition énergétique qui tarde dans sa progression. De l'autre côté, les producteurs fortement soutenus par les industriels, veulent continuer avec plus d'énergie fossile et moins d'émission de carbone poursuivant le processus de décarbonation. Il faut dire que cette COP 2028 s'est terminée avec un compromis difficile : celui de sortir des énergies fossiles mais progressivement en faisant des efforts pour tripler en comparaison de la situation actuelle l'énergie renouvelables (EnR) et un autre double dans l'économie d'énergie. Mais si cet accord a agréé les producteurs, l'AIE n'a pas encore appelé à libérer les investisseurs qui restent hésitants de s'aventurer dans les énergies fossiles. Les conséquences sur le terrain restent visibles, à l'œil nu : les offreurs du gaz n'ont pas changé de configuration mais constatent sans comprendre une chute drastique des prix du gaz notamment en Europe, en hiver et bien que la guerre en Ukraine s'intensifie. Ce qui est paradoxal. Le prix du gaz a chuté à 28 euros le méga/wattheure (MWh) ce mois de février 2024. Soit loin des 55 euros /MWh de novembre 2023, mois à partir duquel la baisse a été quasi continue.

Pour rappel, fin août 2022, un pic avait été atteint avec 277 euros / MWh, avant que les cours ne fluctuent entre 80 et 50 euros / MWh pendant toute l'année 2023. En termes simples avec les unités utilisées par les producteurs, le million de British Thermal Unit (MBTU) vaut 8,24 euros le MBTU ou 0,29 euros le m<sup>3</sup>

## 2- QUELLE EST LA CONTRIBUTION DE L'ALGÉRIE DANS LE GECF ?

Il faut rappeler que l'Algérie jouit d'une expérience appréciable dans l'exploration, production, transport et commercialisation du gaz naturel. Elle est la première au monde à avoir construit une unité, peu de temps après son indépendance qui liquéfie le gaz naturel pour le transporter liquide dans les méthaniers sur les longues distances. Elle maîtrise les quatre procédés de liquéfaction. Elle a associé tous les pays africains et pas que, 2 années après son indépendance, à des formations dans le domaine pétrolier et gazier dans un Centre en partenariat avec l'URSS dit Centre Africain des Hydrocarbures et de Textiles (CAHT), aujourd'hui transformé en une université. Spécialement pour le gaz, elle lui a

dédié tout un département en partenariat avec les Américains à l'Institut Algérien du Pétrole (IAP), aujourd'hui sous l'égide de Sonatrach. Les cadres formés dans le gaz sillonnent le monde notamment au Moyen-Orient. En amont, elle a fait un exploit mondial de donner au gisement de gaz 'Hassi R' mel', l'un des plus grands au monde, un troisième souffle après 63 ans de production par les procédés de « boosting » dans sa phase 3. Elle est très appréciée en Europe ; son marché traditionnel pour être qualifiée par l'Union Européenne de « fiable » parce qu'elle a montré qu'on peut compter sur elle pour l'approvisionnement de ses clients et respecte les clauses contractuelles à la lettre. Connue par le monde qu'elle ne croise pas la relation politique avec celle commerciale, la preuve est donnée par l'Espagne, en dépit d'une divergence de vue, elle est, à ce jour, son premier fournisseur avec près de 30% de ses besoins en gaz aussi naturel que liquéfié. Partant, l'UE est prête aujourd'hui et elle y tient à consolider et développer ses relations avec l'Algérie. Cette position favorisée en Europe servira de courroie de transmission pour instaurer ce dialogue Win-Win entre le GECF et l'UE pour placer le gaz des membres qui déverse vers l'Europe et facilitent l'acheminement du gaz pour ceux qui ramènent par les voies difficiles, dépendant de l'ampleur des conflits en cours : tensions en mer Rouge, le contrôle drastique du détroit d'Ormuz. Le contournement de ses obstacles augmente le coût de transport et rend le GNL ramené de loin peu concurrentiel. Pour les autres membres observateurs, ils peuvent bénéficier en plus de cette expérience, au service du Centre de recherche et de la formation de leurs cadres pour l'entité que vient de créer le GECF en Algérie. Il faut au passage rappeler que l'UE a constaté, de visu, que l'Algérie a fait plus pour l'Europe que ce continent a fait pour lui-même, elle a dépensé ses revenus pétroliers et gaziers pour des infrastructures gazières avec 3 sorties vers l'Europe d'une capacité totale de transport de plus 80 milliards de m<sup>3</sup> en ne comptant pas le Gazoduc Maghreb Europe (GME) fermé.

## 3- QUE PÈSE LE GECF DANS MONDE ?

Il est composé de 12 membres permanents et 7 observateurs. Si l'on se réfère au bulletin statistique annuel 2023 du GECF, les chiffres sur les réserves / productions / exportations en milliards de m<sup>3</sup> pour les 19 membres se présentent comme suit : Algérie (4505/102/49,14), Égypte (2209/66,8/12,06), Guinée-Équatoriale (39/8,1/5,76) Libye(1505/12,57/2,48), Nigeria (5913,4/42,10/2 5,59), Qatar (23831/210,49/132,35), Emirats Arabes Unis (8210/55,57/7,58), Iran(33988 /262,02 /18,04), Trinité et Tobago (300/27,52//10,59), Venezuela (5541/22,31/0), Bolivie (3015,09/10,31), Russie (47759/ 647,33/169,91), Angola (129/5,39/4,17), Azerbaïdjan (1917/33,23/22,67), Irak (3714/9,86/0), Malaisie (2056/ 71,77/ 410,35), Maurétanie ( 50/0/0), Mozambique (650/5,35/4,25) , Pérou (237/13,66/4,25).

Suite en page 7

\* Economiste Pétrolier

Publicité

## Communiqué

Le ministère de la formation et de l'enseignement professionnels informe :

- Inscriptions du dimanche 07 janvier 2024 au samedi 17 février 2024 au

niveau des établissements de formation professionnelle, et en ligne

[mihnati.mfep.gov.dz](http://mihnati.mfep.gov.dz),

-Journées de sélection et d'orientation: les, 18, 19, 20, février 2024

-Proclamation des résultats: Jeudi 22 février 2024

- Rentrée officielle le: dimanche 25 février 2024.



# De la victimisation à la complicité



Par Mustapha Aggoun

**L'**encre a beaucoup coulé depuis environ quatre mois, marquant le temps des crimes commis par les forces sionistes et leurs mercenaires en Palestine. Il est impératif de comprendre les raisons qui expliquent l'échec arabe généralisé face au massacre. Comprendre les causes de l'échec diffère de comprendre les causes du crime d'occupation dans la région, et cela implique de surveiller et de décomposer les réponses arabes à trois niveaux : officiel, populaire et élitaire.

Le rôle extérieur dans le massacre est clair, voire plus que cela, les récits arabes qui tentent de se concentrer sur l'acteur extérieur sont en réalité des récits trompeurs avec des objectifs spécifiques.

Alors, qui est responsable à l'extérieur du massacre ? Quelle est la responsabilité des acteurs internes aux niveaux politique, populaire et élitaire ? Pourquoi toutes les niveaux ont-ils échoué à empêcher le crime et à stopper l'effusion de sang ? Cela signifie-t-il qu'ils ont échoué à empêcher la récurrence du crime ?

L'acteur extérieur dans le massacre de Ghaza joue un rôle clé dans la dissimulation du crime, sa justification, son financement et son soutien. Il s'agit d'un comportement historique depuis la création de l'entité occupante, qui trouve ses racines dans une entreprise conjointe européenne-américaine. L'Occident a créé, avant son retrait militaire de la région après la fin de la Seconde Guerre mondiale, une base avancée au cœur du monde arabe, réalisant de nombreux objectifs. Parmi ces objectifs, se débarrasser de la question juive sur son territoire et créer une entité militaire alternative capable de le remplacer dans le Moyen-Orient pour empêcher le renouveau de la région et garantir sa domination économique, commerciale et culturelle.

Dans ce contexte, le soutien absolu de l'Occident au projet sioniste ne peut être considéré comme un événement nouveau ou surprenant, mais plutôt comme un comportement logique et une approche naturelle d'un système international basé sur le pillage des terres et leur occupation par le chaos, la guerre et les conflits internes. Le projet sioniste est indissociable du projet du système international envers la région arabe.

La question la plus importante est pourquoi de nombreuses narrations arabes se concentrent sur le rôle de l'acteur extérieur en attribuant toute la responsabilité des crimes à celui-ci ? La réponse est que rejeter la responsabilité sur l'extérieur exonère l'inté-

**Le massacre est sans précédent, et ce qui le rend encore plus cruel, c'est que ses chapitres et ses phases sont diffusés en direct à la télévision. Meurtres, incendies, bombardements, famine et siège sont observés par le monde entier sans qu'aucune action ne soit entreprise.**

rieur ou, dans le meilleur des cas, atténue la responsabilité de l'intérieur arabe, en particulier du pouvoir politique en place, pour les massacres et les guerres en cours.

Le régime officiel s'est habitué à diaboliser l'étranger, le colonialisme occidental, les puissances croisées et les conspirations internationales qui le ciblent ainsi que les patries, afin de se présenter sous l'apparence de la victime devant l'opinion publique. Cela lui permettra par la suite de réprimer toute voix dissidente ou critique en l'accusant de collusion avec l'étranger et d'hostilité envers la patrie. C'est là qu'émerge l'un des aspects les plus importants de la rhétorique nationaliste dans le régime autoritaire, qui consiste à créer des ennemis à l'intérieur et à les lier à l'extérieur.

Par l'intérieur, nous entendons le pouvoir officiel arabe et ses institutions, telles que l'armée, les médias, le gouvernement, la diplomatie, ainsi que les forces dures et douces. Le rôle de ces autorités ne passe pas inaperçu aujourd'hui, non seulement individuellement, mais aussi sous leur forme institutionnelle collective, telle que la Ligue arabe, le Conseil de coopération du Golfe, ou d'autres.

Le siège de Ghaza, que ce soit du côté égyptien par le passage de Rafah, des frontières jordaniennes, ou même du nord du Liban, est l'acteur principal qui aggrave la tragédie du peuple palestinien et le nombre de victimes. Les pays entourant la Palestine jouent un rôle central et efficace dans le massacre en cours, contribuant grandement à soutenir l'armée d'occupation en étouffant les Palestiniens et en coupant leurs lignes d'approvisionnement.

La Ligue des États arabes a tenu un sommet en faveur de Ghaza, mais toutes ses décisions ont été confrontées à l'opposition de certains États arabes, opposés à toute mesure capable de lever le siège et d'arrêter l'effusion de sang, confirmant ainsi la participation active de l'intérieur officiel au crime.

Ce parcours est également un parcours naturel et non surprenant, car les entités arabes officielles, à quelques exceptions près, sont des entités illégitimes créées à l'image de l'entité occupante pour assurer sa protection et garantir sa survie. Le régi-

me autoritaire arabe est plus proche de l'occupation que de la base populaire ou de la résistance, car la résistance le met mal à l'aise et révèle sa complicité. Par conséquent, il est dans son intérêt de l'éliminer.

Ce critère est celui qui explique les déclarations de plusieurs responsables sionistes, révélant que lors de leurs visites dans les capitales arabes, les responsables locaux leur demandent d'éliminer la résistance, de discipliner Ghaza et de l'empêcher de se relever. Ce critère est également celui qui nie la simple inertie du monde arabe officiel face aux massacres et confirme sa participation effective au massacre, contrairement à ce qu'il déclare devant les médias.

En conséquence, compter sur le pouvoir arabe et ses institutions, y compris les armées et les organisations, pour lever le siège du peuple palestinien est une forme de naïveté résultant d'une absence de compréhension précise des liens et de la dépendance entre le projet sioniste et le projet autoritaire de certains pays arabes.

La récente guerre d'extermination a révélé une paralysie totale dans le mouvement arabe, tant du point de vue populaire que des élites. Malgré la douleur ressentie par de nombreux sympathisants de la cause palestinienne, ils ont réalisé plus que jamais que la rue arabe et ses élites sont incapables d'influencer le cours des événements.

L'impuissance populaire découle principalement du climat de despotisme et de répression qui a accumulé depuis des décennies des traditions spécifiques dans le traitement de la question palestinienne, que le système politique a utilisées pour diriger les masses et éviter toute détérioration de la situation.

Cette impuissance est clairement visible dans le paysage populaire égyptien, en particulier compte tenu de la densité de la population, de la conscience collective, de la proximité géographique et de l'interconnexion directe avec ce qui se passe à Ghaza. Les masses égyptiennes n'ont pas réussi à créer une quelconque pression ou menace pour, par exemple, ouvrir le passage de Rafah et soulager la souffrance des blessés et des victimes.

Quant aux élites égyptiennes, de toutes affiliations, qu'elles soient liées organiquement au régime ou relativement indépendantes, elles ont également échoué à fournir une

quelconque forme de soutien réel aux assiégés en créant des outils de mobilisation collective à travers les syndicats, les associations, les partis ou les sociétés.

Cette situation est une autre manifestation naturelle de la domination politique, militaire et sécuritaire du régime au pouvoir après le renversement du pouvoir légitime et la prise en main de la société et de ses élites. La soumission des élites arabes au régime politique s'explique non seulement par la mainmise sécuritaire du régime, mais aussi par la fragmentation de ces élites, l'absence de projets et d'initiatives, et leur chute dans les pièges de leaderships et de dirigeants inefficaces ainsi que des intérêts personnels étroits, renforçant leur propension à la soumission et à l'échec.

La tragédie de Ghaza n'est qu'un écho des tragédies en Syrie, en Libye, au Soudan, au Yémen, en Irak et dans d'autres foyers enflammés, où la principale raison de leur éclatement réside dans la désintégration interne et la perte de toutes leurs capacités à résister et à éviter de sombrer dans la mort et ses causes. Bien que Ghaza soit une situation exceptionnelle, elle ne se détache pas du contexte arabe car elle porte les causes de sa tragédie à l'intérieur, que ce soit dans le contexte arabe ou palestinien.

Aujourd'hui, il est plus évident que jamais que nous sommes incapables d'empêcher dans le futur le renouvellement de ce qui se passe à Ghaza. Ce qui s'est passé là-bas a confirmé qu'il n'y a pas de moyen de se remettre de cette vulnérabilité à l'annihilation sans libérer l'intérieur arabe de son autorité, de ses élites et de la conscience de ses peuples. Sans atteindre les conditions de la récupération interne de la structure d'action arabe et la libération de l'homme de la répression du pouvoir et de la tromperie des élites, il restera ouvert à toutes les possibilités de chaos, de massacres et de violence.

La déclaration récente du ministre des Affaires étrangères de notre pays à la chaîne Al Jazeera : «L'Algérie s'oppose à la normalisation avec l'entité sioniste et refuse l'entrée de l'Autorité palestinienne à Ghaza à bord d'un char israélien.» Ce refus suggère l'existence d'un plan sioniste interne visant à imposer une domination coloniale renouvelée. Le refus et la condamnation d'ores et déjà de cette manœuvre par l'Algérie exprime clairement et ouvertement sa solidarité inébranlable avec le peuple palestinien. D'autre part, l'initiative de l'Algérie au sein du Conseil de sécurité, appelant à un cessez-le-feu immédiat et à la fourniture d'aide humanitaire, a suscité une vive réaction des États-Unis. Cet épisode révèle clairement la sincérité de notre diplomatie ainsi que la solidarité historique et profonde envers le peuple palestinien.

**Le 4 février une délégation de 22 députés français s'est rendue à Rafah. Et de là, de cet endroit, à la porte de Gaza, ils ont lancé un appel solennel au cessez-le-feu et à la fin du génocide. (\*)**

Par Djamel Labidi

**C**ette délégation est conduite par Éric Coquerel, député de «la France insoumise». Elle est composée de députés de ce parti ainsi que de députés de divers autres partis de la gauche française.

**HONNEUR À EUX!**

Honneur à vous, Éric Coquerel, Thomas Portes, Alma Dufour, Sébastien Déloque, et Ersi-

**Palestine- Des députés français à Rafah**

## Honneur à eux !

lia Soudais de la «France Insoumise», honneur à Sabrine Sebaihi (écologiste), à Anna Pic (socialiste), Soumya Burouaha (communiste). Il faudrait tous vous citer, hommes et femmes de bonne volonté, pour que vos noms soient inscrits au fronton de la mémoire humaine.

**H**onneur à vous! Vous n'avez pas voulu vous arrêter à des dénonciations verbales. Vous vous êtes demandés ce que vous pourriez faire de plus. Là où il y a une volonté, il y a toujours une voie. Vous êtes allés aux portes mêmes de Gaza, à Rafah, dénoncer le colonialisme israélien et le génocide qu'il est en train de commettre? Vous vous êtes portés au secours de Gaza. Vous avez agi. Vous avez donné l'exemple.

Honneur à vous! Vous êtes allés aux portes de Gaza ceints du drapeau de votre pays. Vous avez montré qu'il y a une autre France que

celle qui justifie les actes d'Israël. Vous avez dit que vous aviez une autre conception de son honneur.

Honneur à vous. Dans ce monde que veulent imposer les maîtres actuels de l'Occident où ils donnent Israël en exemple, où les valeurs humaines sont écrasées au nom des «valeurs occidentales», vous avez dit non à ce discours.

**H**onneur à vous. Votre action a une signification immense. Contre le projet des dirigeants de l'Occident d'isoler, de séparer les peuples occidentaux du reste du monde, vous avez témoigné que la cause de Gaza, la cause palestinienne étaient universelles, vous avez exprimé l'unité de l'humanité.

**M**erci à vous. Dans ces jours d'une tuerie qui paraît sans fin, vous avez apporté aux gens de Gaza, au peuple palestinien, à

nous tous, du baume au cœur, du réconfort à un moment où il le fallait, à un moment où on pouvait parfois douter de l'utilité de tant de sacrifices. Vous êtes apparus, ce jour du 4 février, sur nos écrans, devant la porte de Gaza. Nous n'en avons pas cru nos yeux. Vous étiez devant Gaza. C'était donc possible. Les médias occidentaux officiels et officieux qui ont transmis quelques minutes ces images, les ont vite arrêtées. Ils avaient compris le danger. Ils en avaient compris la signification. Vous avez apporté votre solidarité au peuple palestinien de Gaza au nez et à la barbe de ses bourreaux. Vous avez symboliquement, moralement, forcé la porte de Gaza. Vous avez remporté, pour tous, une grande victoire.

(\*) <https://www.youtube.com/watch?v=zXgp5p8ya3k>  
<https://twitter.com/i/status/1754144012775162157>



## 7<sup>ème</sup> Sommet GECF : pourquoi cette session tombe à pic à Alger

Suite de la page 5

Si encore une fois on se réfère aux chiffres de cette organisation, on est sûr de se rapprocher de la réalité. Pourquoi ? En général, les revues et les sites spécialisés se fient à plusieurs sources et tentent de se rapprocher, parfois maladroitement. Statistical Review of World Energy de British Petroleum qui est une référence mondiale reporte les mêmes chiffres chaque année, par manque des ajouts de reconstitution des réserves à partir des nouvelles découvertes.

Tandis que le GECF obtient ses chiffres directement des responsables concernés du pays qui ne fournissent en général que les indicateurs certifiés. Partant donc de ces chiffres, les 19 pays du l'Organisation jouissent de réserves de l'ordre de 143 trillions de m<sup>3</sup> ce qui représente près 73% des 196 trillions de m<sup>3</sup> estimés de par le monde. Sur 143 trillions de réserves de l'Organisation, 3 pays : la Russie, l'Iran et le Qatar détiennent près 106 trillions de m<sup>3</sup> soit 74% ce qui veut dire que 16 pays de GECF ne participent qu'avec 26% de leur réserves dans celui de l'organisation. Pourtant dans la production du gaz naturel en trillions de m<sup>3</sup> 2023, 6 pays seulement la Russie (0,699), l'Iran (0,244), le Qatar (0,170), l'Algérie (0,102), la Malaisie (0,076), et l'Égypte (0,062) figurent dans le Top des 12 producteurs mondiaux avec 1,4 trillon de m<sup>3</sup>. Le reste du classement en trillions de m<sup>3</sup> est occupé par les États-Unis (1,027), la Chine (0,219) le Canada (0,105) l'Australie (0,162) la Norvège (0,128) l'Arabie Saoudite (0,105) soit un total 1,856 -trillions de m<sup>3</sup>. Pour ces deux années de guerre, il saute aux yeux que la Russie, principal acteur de l'Organisation des exportateurs qui dispose d'un pouvoir certain de négociation, est en perte de vitesse car ses parts du marché, en Europe, sont passés sous la barre des 50%. Ceci démontre clairement sa motivation dans GECF car l'Europe diversifie son approvisionnement alors que la Russie a fortement investi dans ce continent. L'Iran qui reste un gros producteur certes, mais un petit exportateur puisqu'il a vendu seulement 18,04 milliards de m<sup>3</sup> et a consommé près de 93% de sa production. Il s'industrialise et il n'a pas un grand avenir dans une organisation qui est censée promouvoir le gaz à l'exportation. L'Iran lui-même ne tardera pas à importer pour sa consommation interne. Le Qatar, en tant que gros exportateur de Gaz Naturel Liquéfié (GNL), n'a jamais caché sa chasse en Europe mais les difficultés de transport dues aux conflits divers l'obligent de les contourner au détriment de ses coûts qui le rendent non compétitif dans les hubs européens face à l'Australie et Schiste américain.

Par son adhésion à l'agenda du GECF, il pourra trouver son compte en toute transparence. Pour le Nigeria qui semble représenter un acteur incontournable dans cette organisation, sa production commerciale est faible mais les opérateurs en exportent la moitié. À écouter la déclaration de leur ex. ministre de Pétrole Timipire Sylva, il clarifie la situation ambiguë mal interprétée des réserves de son pays. Le pays dispose actuellement de 206 trillions de pieds cubes (à peu près 6180 milliards de m<sup>3</sup>) mais dispose d'un domaine minier qui peut les faire passer à près du triple soit 600 trillions de pieds cubes (18.000 milliards de m<sup>3</sup>) pour peu que les investisseurs se mettent au travail pour les mettre en valeur. Il a donné, entre autre, une précision de taille « les compagnies qui opèrent au Nigeria sont tombées par hasard dans le gaz alors qu'elles recherchaient le pétrole. » Cette explication renvoie à deux conséquences.

La première est que ce pays pourrait ne pas avoir une souveraineté sur la commercialisation du gaz qui appartiendrait aux opérateurs privés. Ensuite ce gaz et il le dit indirectement que ces opérateurs l'ont découvert par accident en recherchant le pétrole. Il ne pourrait être que du gaz associé au pétrole. La seconde et pas des moindres, ce pays recherche des investisseurs dans le même cas que l'Algérie pour explorer et développer son riche domaine minier. L'expérience de l'Algérie lui sera très utile dans la réforme en cours de sa législation pétrolière et réalisation effective du Tran Saharien gazoduc Pipeline (TSGP). Le choix devra être transparent pour gagner ce pari. Quant aux Emirats Arabes Unis (EAU), même s'il détient une réserve de gaz naturel appréciable, il a produit en 2023 près 56 milliards de m<sup>3</sup> mais exporte près de 14% seulement sous forme de GNL mais semble importer du gaz naturel auprès de ses voisins pour sa consommation domestique qui figure à 69,49 milliards de m<sup>3</sup>. Probablement pour la réinjection dans l'exploitation du pétrole qui semble sa voie. Globalement, si l'on admet l'hypothèse que tout le gaz toutes formes confondues, produit est consommé, le GECF participe avec près 1616,08 milliards de m<sup>3</sup> soit 40% de la consommation mondiale. Dans son dernier rapport, le GECF confirme les restrictions de l'Europe contre le gaz russe qui cède sa deuxième place à l'Algérie qui a fourni 19% de gaz naturel par gazoduc, classé juste après la Norvège (54) et la Russie (17%).

Par Reghis Rabah

## Le jour d'après : celui de l'inhumain ou de l'autre ?



Par Saadeddine Kouidri

« Expulsez-les ! », disait Ben Gourion à Rabin en 1948 et le 6 octobre 2023, l'injonction s'accomplissait sous une forme plus maligne, puisque le sionisme était sur le point d'effacer la cause palestinienne. Le jour d'après, la Résistance menée par Hamas la revivifie dans le monde. Trois mois plus tard, des hommes de loi engagés dans la lutte pour les libertés, et à leur tête le jeune ministre de l'Afrique du Sud, adossés à la solidarité des peuples, lui ouvre la Cour internationale de justice pour accuser Israël de génocide. Là, Netanyahu trouve que le monde tourne à l'envers. C'est l'entame du jour d'après.

Depuis 125 jours, le Capital bombarde Gaza, pour les raisons que tout le monde connaît, et aujourd'hui il parle du jour d'après. C'est sa façon de nier l'échec de son gendarme au Moyen-Orient face à la résistance palestinienne et faire oublier les autres, à commencer par la plus récente, la trêve et sa négociation avec Hamas. Toutes les autorités occidentales ont qualifié la mort des colons en Israël, le 7 octobre, de terrorisme, tout en transformant cet événement tragique en une opportunité pour tourner le dos à l'Ukraine comme si les « terroristes » du Hamas les avaient secourus en les délivrant des mains de la Russie. Ces dernières semaines les Occidentaux reviennent cahin-caha de cette ingratitude et de ce racisme qu'ils héritent de leur longue période coloniale, entamée depuis le XVe siècle par le génocide des Amérindiens.

Le pouvoir étatsunien, boosté par le pétrodollar, est à la fois, selon l'opportunité, allié aux juifs, aux chrétiens et aux musulmans, tout en empruntant à l'empire romain sa devise, diviser pour régner. Il ne cesse de provoquer l'autre, ce non allié, ce non aligné, cet étranger, ce russe, cet arabe, ce noir, ce juif, ce musulman, pour avoir l'occasion de le déposséder de sa terre natale, de sa richesse naturelle, ou de l'abattre. Aujourd'hui le sionisme, cet avatar du colonialisme de peuplement, de l'apartheid, du national-socialisme et du national-religieux est en échec comme il est arrivé maintes fois à ses prédécesseurs. N'étant plus capable de tuer tout le monde, les pouvoirs israélien et étatsunien optent pour la deuxième méthode du génocide qui consiste à priver d'eau, de nourriture et de soins la population ghazaouie, pour l'affamer, tout en la bombardant.

La résistance reprend de dessus à l'image du monde qui retrouve, grâce à son retour sur le terrain de la lutte armée, la solidarité des peuples, en

sus des manifestations, celle d'user du droit international qui condamne le génocide et de la loi universelle qui donne droit à l'autodétermination des peuples colonisés, votée le 14 décembre 1960 à l'ONU. Pourquoi le sioniste qui prétend lutter pour son indépendance ne revendique-t-il pas l'application de cette loi ? Est-ce parce qu'elle lui rappelle les manifestations du peuple algérien et le sort des colons pieds-noirs ? Le gouvernement de Netanyahu paraît comme un avatar de l'OAS. C'est à croire que la colonisation de peuplement accouche forcément d'un monstre avant sa défaite.

Il faut rappeler que le moyen le plus sûr dans la lutte de libération est la lutte armée que la victoire du Capital sur l'URSS a fini par faire oublier à Arafat qui depuis l'a abandonnée pour emprunter avec l'aide des États du Golfe le chemin de la paix avec le sionisme. Le leader de l'OLP avait fini par ne plus croire que la victoire est au bout du fusil, et que la libération de la terre natale, celle des ancêtres, est au-dessus de tout clivage politique et religieux. Il n'y a que l'ennemi de l'autodétermination des peuples qui prétend le contraire.

Le 10 octobre, des étudiants de Harvard avaient pris position contre le génocide des palestiniens. Quelques jours plus tard ils ont été accusés de complicité avec le terrorisme.

Le 26 novembre, Mary Lawlor, la rapporteuse spéciale des Nations Unies, des droits de l'homme, après une visite de dix jours, fait 10 recommandations à l'Algérie. La question est : pourquoi Blinken ne les prend-il pas en compte, avant de nous menacer de sa nouvelle arme, celle de sa « liberté de culte » ? Une liberté qui aux mains de M. Blinken et ses acolytes est de nier toutes les autres pour nous mettre une épée sous le pied, pour avoir initié le projet de traîner son gendarme au Moyen-Orient à la CPI.

Pour faire taire un tel perturbateur, ce secrétaire aux Affaires étrangères fourbit une arme pour réoxygéner les islamophobes occidentaux et sa 5<sup>e</sup> colonne dans le monde musulman, à astreindre l'autre à la liberté de culte. À ce stade du Capital, l'intérêt des pouvoirs occidentaux s'aligne sur ceux des islamistes, des juifs, des chrétiens, des rois et avec tout celui qui est contre la citoyenneté, et qui leur permet de légaliser démocratiquement les inégalités et l'exploitation. Le souci des étatsuniens est d'étouffer toutes les libertés qui mettent en péril leur empire dont la stratégie est de donner raison exclusivement aux extrémistes. Là c'est la liberté des riches de s'enrichir par tous les moyens y compris par le vol, le pillage et la guerre, et la liberté de culte pour tous les autres. Cette stratégie a permis au Capital d'allier l'extrême droite à l'antisémitisme, le bourreau à sa victime.

L'antisémitisme comme le colonialisme ont en commun le racisme qui neutralise jusqu'aux talentueux intellectuels français. Dans les débats télévisés ces derniers sont terrorisés au point de ne pouvoir parler de la guerre en Palestine. Ils en font allusion sans pouvoir prononcer ne serait-ce que le nom de Gaza, alors que si le cœur y est, la gorge est sèche, par la crainte d'entamer l'actualité qui contredirait le récit juif qui formate le sionisme dans leurs médias.

Le choc que subissent les habitants de Tel-Aviv, groggy depuis le 7 octobre à ce jour, découle de l'image qu'ils avaient de leur armée et ses services de sécurité, en l'absence de la lutte due aux divisions dans les rangs de la Résistance minée par l'illusion de la paix des braves en sus de l'accord d'Abraham, initié par Trump le républicain et que Biden le démocrate poursuit. Le Capital a fait croire que le sort des Palestiniens était scellé et qu'il est aux mains du sionisme et de ses larbins, les royaumes et les émirats arabes.

En Occident et particulièrement chez les étatsuniens règne la phobie de la pauvreté. Cette dernière est le revers de leur médaille. Pour l'oblitérer, le Capital se sert entre autres du fascisme, de l'islamophobie, de l'écologie, du communautarisme LGBT, etc. M. Blinken et son ambassadeur au culte devraient s'occuper de leurs pauvres et non du culte des autres, surtout quand on s'adresse à un pays qui améliore la vie de ses citoyens, de moyens dont l'enseignement gratuit ouvre la perspective d'élargir leurs libertés et où les jeunes chômeurs ont une allocation qui les protège des circuits de commerce où le gain facile n'a pas de limite comme le domaine de la drogue, de la prostitution où règne de roi de l'Ouest, cet archi milliardaire du phosphate marocain et sahraoui.

Les voyages de Blinken au Moyen-Orient apparaissent comme de la poudre de perlimpinpin. Son véritable trajet pour arrêter des bombardements de Gaza serait celui d'aller à la Maison Blanche dire à son Président Biden d'arrêter de vendre les armes à Israël ou encore de lui dire de stopper les milliards de dollars d'aide à cet État terroriste. En réalité, M. Blinken veut s'assurer que les royaumes arabes partagent les objectifs d'Israël jusqu'à financer la reconstruction de ce qu'Israël a détruit.

La réussite de l'Afrique du Sud à traîner Israël à la Cour internationale de justice le 11 du mois en cours, nous ramène au rapport de force mondial en faveur de la liberté des peuples des années 60, la période du Mouvement de libération national, le MLN. Comment consolider cet acquis, pour que le Capital ne reprenne pas la main, est l'affaire de tout le monde épris de liberté, de toutes les libertés.



# Promouvoir la paix par la diplomatie scientifique\*

**La diplomatie scientifique peut jouer un rôle majeur au service de la paix dans le monde. Les relations diplomatiques entre les Etats engagent une variété d'actions dans les domaines de l'économie, de la culture, de l'éducation et de la science, en plus d'un dialogue politique permanent.**

Par **Mustapha Benmouna\***

Ces actions sont mises en œuvre à travers l'échange de représentants accrédités notamment des ambassadeurs, consuls et attachés spécialisés. La diplomatie scientifique en est devenue une partie intégrante depuis environ une vingtaine d'années, même si les actions diplomatiques fondées sur la science existaient depuis longtemps.

Les attachés culturels et scientifiques comptent parmi les personnels d'ambassades chargés de gérer les relations dans ces domaines et superviser les programmes destinés aux étudiants, chercheurs et universitaires. La science implique des idées, des méthodes et de la logique; elle représente essentiellement la capacité intellectuelle des personnes en ignorant les frontières géographiques, alors que la diplomatie classique est plutôt de nature politique et est principalement centrée sur les intérêts nationaux. Le lien entre la science et la diplomatie contribue à établir des ponts entre peuples de différentes régions du monde recherchant la paix de diverses manières. Lorsqu'on évoque le rôle de la science dans la diplomatie, on fait référence aux recommandations adressées par les scientifiques aux autorités pour les guider dans le processus de prise de décision. De telles recommandations découlent uniquement des conclusions d'études scientifiques. La diplomatie pour la science concerne les efforts déployés par les diplomates pour faciliter les échanges entre scientifiques et développer des programmes internationaux selon des formats bilatéraux ou multilatéraux. La science au service de la diplomatie est invoquée lorsque la science contribue à réduire les tensions dans les relations internationales.

La diplomatie scientifique a prospéré depuis une vingtaine d'années dans un contexte de mondialisation et de multilatéralisme. La mondialisation et le multilatéralisme sont les mots clés de la diplomatie scientifique. La meilleure référence à cela vient de l'Organisation des Nations unies (ONU) qui compte plusieurs institutions vouées aux échanges multilatéraux, abordant les défis mondiaux du point de vue scientifique. Les institutions et programmes typiques sont : l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, qui supervise de nombreux programmes intergouvernementaux dont celui de 'L'homme et la biosphère' visant à améliorer la qualité de vie dans l'environnement; l'Organisation mondiale de la santé qui gère depuis 2019 la crise sanitaire provoquée par la Covid; l'Agence internationale de l'énergie atomique qui promeut activement l'utilisation de l'atome à des fins pacifiques. L'Académie mondiale des sciences basée à Trieste en Italie (TWAS) est également affiliée à l'ONU, et bénéficie d'une longue expérience en diplomatie scientifique. En collaboration avec le Centre international de physique théorique, elle propose aux scientifiques du monde entier des programmes offrant des possibilités de recherche à la pointe du progrès. Beaucoup de ces programmes concernent l'Afrique et le Moyen-Orient où les opportunités de recherche sont limitées en raison de soutien insuffisant ou d'instabilité politique.

Certaines parties de ces régions ont connu des situations tendues provoquant d'importants mouvements de populations à la recherche de lieux plus sûrs autour du bassin méditerranéen. La région méditerranéenne est depuis des années le théâtre d'un phénomène d'émigration sans précédent qui touche toutes les catégories de personnes, y compris les scientifiques. Les populations de cette région ont réagi de diverses manières vis-à-vis du phénomène d'émigration,



certaines ont fait preuve de solidarité tandis que d'autres ont exprimé des inquiétudes pour leur propre sécurité et niveau de vie. De toute évidence, la diplomatie scientifique offre une piste pour résoudre ce problème, du moins pour les scientifiques, en combinant l'ingéniosité des diplomates et la générosité des scientifiques. C'est ce que TWAS tente de réaliser avec le soutien de l'Italie et de nombreux autres pays comme le Koweït, la Chine et le Brésil, pour n'en citer que quelques-uns. Tous les programmes engagés sous l'égide de l'ONU sont, en principe, appuyés par l'ensemble des cent quatre-vingt-treize États membres, ce qui signifie qu'ils revêtent une importance particulière pour l'humanité entière, même si certains programmes connaissent moins de succès et nécessitent davantage d'efforts pour être menés à bien.

Avant de terminer cette section, mentionnons deux succès majeurs de la diplomatie scientifique dans le monde. Le premier succès émane du Centre de recherche nucléaire (CERN) situé près de Genève en Suisse et qui compte douze États membres européens. Cette institution a contribué à la construction du synchrotron pour la science expérimentale et ses applications au Moyen-Orient, connu sous l'acronyme SESAME, qui représente l'un des principaux centres de recherche en physique du monde arabe. SESAME est basée en Jordanie et compte neuf États membres du Moyen-Orient. L'autre succès majeur de la diplomatie scientifique est la station spatiale internationale, mise en orbite en 1983, dans le cadre d'un partenariat unique entre les États-Unis et la Russie, impliquant également les agences spatiales du Japon, du Canada et de certains pays européens.

La diplomatie scientifique s'intègre parfaitement dans la diplomatie dite de soft power. La diplomatie classique est conçue en fonction des intérêts du pays, elle n'a pas une forme figée et est constamment remodelée pour s'adapter aux changements dans le temps et dans l'espace. Elle ne tire pas sa force uniquement de l'économie, de la richesse et du bien-être social du pays concerné, mais aussi de sa position dans le monde en termes de réalisations scientifiques et technologiques. Certains pays adoptent une posture de hard power en mettant en exergue leur force militaire, n'hésitent pas à se lancer dans des conflits armés pour imposer leurs points de vue.

D'autres privilégient une approche de soft power et font de leur mieux pour résoudre les problèmes par le dialogue de manière pacifique. Le monde a connu ces dernières années des cas où la diplomatie scientifique a été intégrée dans une approche de soft power via des partenariats exemplaires entre différentes nations. La Chine est souvent citée comme un exemple typique de soft power en réussissant à construire un réseau de partenariats, y compris dans les domaines scientifique et technologique, partout dans le monde, en particulier avec les pays émergents d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le succès de la diplomatie scientifique nécessite une composition ingénieuse entre une bonne diplomatie et un écosystème attractif pour la formation et la recherche scientifiques. Une bonne diplomatie signifie le respect mutuel entre les partenaires nonobstant les différences de taille de population, de richesse ou de puissance militaire, et se nourrit d'une approche de soft power promouvant la paix et la solidarité.

Dans ce contexte, un appel est lancé aux scientifiques arabes pour unir leurs efforts dans la conception d'une diplomatie scientifique commune. TWAS offre un cadre adéquat pour former un groupe de travail parmi ses membres arabes afin d'ouvrir la voie à une stratégie commune à long terme. Quelques idées sont avancées pour un éventuel débat sur cette question importante. L'énergie offre une opportunité unique aux pays arabes de collaborer et de développer une stratégie commune qui pourrait avoir un impact plus important sur l'élaboration de la politique énergétique mondiale.

Les scientifiques arabes pourraient commencer par un programme commun de formation et de recherche dans différents domaines et pas seulement dans les technologies du pétrole et du gaz naturel, préparant ainsi une transition énergétique en douceur grâce aux économies d'énergie et aux sources d'énergie renouvelables. La crise de l'eau, dont souffrent la plupart des pays arabes, représente un sujet de préoccupation vital tant pour les scientifiques que pour les décideurs politiques. Le dessalement de l'eau de mer adopté par plusieurs pays arabes du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord constitue un sujet intéressant de collaboration où l'on peut identifier une opportunité unique de recherche scientifique à la pointe du progrès. De nouveaux matériaux sont testés pour la conception de membranes efficaces présentant des structures fines à l'échelle nanométrique et visant le meilleur compromis entre perméabilité et sélectivité à un coût raisonnable. Un autre sujet d'intérêt commun est le défi de la sécurité alimentaire, où les pays arabes peuvent gagner beaucoup en échangeant leurs expériences en matière de réseaux de production, de stockage, de distribution et de commercialisation des produits alimentaires. Également sur la façon dont l'eau, l'énergie et les équipements dédiés à l'agriculture sont gérés pour aider à cultiver des aliments qui satisfont aux normes de qualité.

La désertification, la pénurie d'eau, l'érosion des sols, les pratiques agricoles incorrectes, l'utilisation de produits chimiques (par exemple les pesticides) représentent des défis qui peuvent être relevés dans le cadre d'un dialogue continu visant à définir une politique commune. Les pays arabes, en général, et l'Algérie, en particulier, sont parmi les plus touchés au monde en termes de pénurie d'eau et souffrent davantage en raison de leur mode de vie rural à caractère agricole prédominant.

L'Algérie a une expérience particulière concernant le phénomène de désertification qui touche le nord du Sahara. Un mégaprojet de barrage vert dans cette région a été initié au début des années 70 par la plantation de millions d'arbres (pins d'Alep, palmiers, arbres fruitiers, alfa, etc.) sur une région de 1.200 km de long et 20 km de profondeur, correspondant à près de trois millions d'hectares. L'intelligence artificielle constitue un autre domaine où une forte coopération entre les États arabes est souhaitable. Le développement des technologies informatiques tant en hard qu'en software, la révolution de Big Data et la forte montée de l'intérêt de la recherche scientifique dans ce domaine à partir de 2010 ont fait de l'intelligence artificielle un phénomène sociétal. Certains États arabes, comme les Émirats arabes unis, comptent parmi les leaders mondiaux dans ce domaine et pourraient aider les autres pays arabes à rattraper leur retard dans ce domaine en évolution rapide.

Qu'en est-il pour l'Algérie? Quelques réflexions sont évoquées dans ce paragraphe sur la perception en Algérie du rôle de la diplomatie, en général, et celui de la diplomatie scientifique, en particulier. Au milieu des années cinquante, avant même l'indépendance, les dirigeants algériens avaient compris que la diplomatie était un moyen efficace pour faire face au colonialisme. Une victoire militaire était difficile compte tenu du déséquilibre des forces.

D'un côté, la France était l'une des premières puissances militaires dans le monde, soutenue par l'OTAN, tandis que de l'autre côté, il y avait des hommes et des femmes armés uniquement de leur foi et de leur conviction pour la bonne cause, mais prêts à sacrifier leur vie pour la liberté. La diplomatie, en revanche, offrait une force à l'échelle internationale. Une page diplomatique glorieuse de l'histoire moderne de l'Algérie avait été écrite par l'équipe de football des émigrés. Dans une action secrètement concertée, des joueurs algériens de grande renommée opérant dans le championnat français de football à la fin des années cinquante avaient rejoint le gou-

vernement provisoire en exil en Tunisie. Une glorieuse séquence diplomatique avait été inscrite par cette équipe, capable de battre les grandes nations du football à cette époque, initiant ainsi un vaste mouvement international de solidarité en faveur de l'indépendance de l'Algérie.

Un autre moment fort de la diplomatie avait eu lieu en 1977, lorsque l'Algérie avait servi de médiateur entre les États-Unis et l'Iran pour régler le problème des otages américains à l'ambassade de Téhéran. Cet incident avait provoqué une crise aiguë entre les deux pays mais avait connu une fin heureuse grâce à des diplomates compétents. Depuis son indépendance en 1962 et pendant des décennies, l'Algérie avait lancé des programmes massifs de formation au sein d'institutions nationales et à l'étranger, accompagnés d'investissements substantiels pour construire des infrastructures et acquérir des équipements dédiés à l'enseignement, à la recherche et à l'administration. Cependant, ces programmes ambitieux n'avaient pas été suivis d'actions appropriées permettant de bénéficier des avantages d'une main-d'œuvre hautement qualifiée. Un grand nombre d'étudiants formés dans des universités prestigieuses avaient choisi de ne pas rentrer chez eux, préférant faire carrière à l'étranger, notamment en Europe, au Canada ou aux États-Unis compte tenu des avantages offerts imédiatement. En fait, les lois sur l'émigration établies par ces pays, dans le cadre de la diplomatie scientifique, donnent la priorité aux personnes hautement qualifiées, ce qui facilite leurs conditions d'intégration.

Cette situation est une conséquence directe d'un manque de vision des responsables algériens par le passé en termes de diplomatie scientifique, mais certains signes montrent que les autorités actuelles en ont pris conscience et s'engagent à donner la priorité à ce qu'on appelle la diaspora, en particulier aux Algériens qualifiés vivant à l'étranger. Des tentatives sont faites pour structurer la diaspora comme un segment majeur du déploiement diplomatique et de la stratégie de développement du pays.

Deux ministères sont engagés dans la politique de promotion de la paix à travers la diplomatie scientifique. Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté algérienne à l'étranger travaille en partenariat étroit avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour construire des programmes communs dédiés à la science et à la technologie avec les institutions internationales, partout dans le monde, en mettant l'accent sur la paix, la solidarité et le dialogue multiculturel.

L'organigramme du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique comprend un département important en charge de la coopération internationale et des échanges interuniversitaires. De même, l'organigramme de chacune des cinquante-six universités disséminées à travers le pays présente un département majeur (appelé vice-rectorat) consacré aux programmes d'échanges et à la collaboration scientifique avec des institutions étrangères, notamment celles du monde arabe et d'Afrique. Un exemple typique est donné par l'Institut panafricain des sciences de l'eau et de l'énergie (PAWES), qui est l'un des quatre instituts appartenant à l'université panafricaine et hébergé par l'université de Tlemcen. Depuis sa création en 2014, cet institut a permis à des dizaines d'étudiants de nombreux pays africains d'obtenir un master ou un doctorat sur des sujets liés à l'eau, à l'énergie, au changement climatique et au développement durable en lien direct avec l'Afrique.

\*Membre de l'Académie mondiale des sciences (TWAS, Trieste, Italie)

\*Cette contribution est largement inspirée d'un article publié par l'auteur dans le Newsletter de l'Académie mondiale des sciences et accessible gratuitement sur le web sous la référence : Mustapha Benmouna, 'Nurturing peace through science diplomacy', TWAS Newsletter, Vol.35, N°2 (October 23<sup>rd</sup>, 2023).



# La confiscation des actifs russes serait une victoire stratégique de Moscou



Par Oleg Nesterenko\*

Dès le déclenchement de l'opération militaire russe sur le territoire de l'Ukraine, le 24 février 2022, parallèlement à la mise en place d'une série de sanctions contre la Russie, les décideurs du bloc « atlantiste » ont promptement trouvé le consensus sur le gel des actifs financiers que la Banque centrale de la Fédération de Russie a confiés auparavant à leurs institutions financières en investissant dans des produits financiers, dont les titres de dettes gouvernementales des pays qu'ils représentent.

## DE LA CERTITUDE REVANCHISTE VERS LA FRÉNÉSIE DES SANCTIONS

Dans la nuit du 27 février 2022, Ursula van der Layen, la patronne de la Commission européenne, a annoncé que l'Union européenne et ses partenaires ont pris la décision de « paralyser » les actifs de la Banque centrale russe, « pour ne pas permettre à la Banque de Russie d'utiliser ses propres réserves internationales, afin d'affaiblir l'effet des sanctions occidentales ».

Le 1<sup>er</sup> mars 2022, M. Bruno Le Maire, ministre de l'Économie français dans une interview à France Info a fait le résumé précis des projets et certitudes du camp occidental vis-à-vis de Moscou : « Oui, les sanctions sont efficaces ».

Les sanctions économiques et financières sont même d'une efficacité redoutable. Et je ne veux laisser planer aucune ambiguïté sur la détermination européenne sur ce sujet. Nous allons livrer une guerre économique et financière totale à la Russie [...] Nous allons donc provoquer l'effondrement de l'économie russe ».

Une semaine plus tard, le 7 mars 2022, la Fédération de Russie est officiellement devenue le leader mondial au niveau du nombre des sanctions émises contre un Etat, en dépassant celui de l'Iran qui a détenu ce palmarès jusqu'à ce jour.

Des mois se sont écoulés et les adversaires de la Russie ont commencé à faire des constats de plus en plus inquiétants : si la quantité record des sanctions dans l'histoire de l'humanité a bien produit des effets nuisibles sur l'économie russe, cette nuisance s'est avérée incomparablement plus modérée que celle escomptée et annoncée d'avance par l'exultation du ministre français.

Contrairement à l'effondrement rapide tant espéré, l'économie russe a démontré une fâcheuse stabilité et force totalement inattendues par les attaquants qui n'ont pas pris en compte dans leurs calculs plusieurs facteurs clés, dont celui du haut professionnalisme de sa gouvernance.

L'inefficacité des sanctions a mené vers une véritable panique opérationnelle de leurs auteurs qui s'est traduite par l'engagement de nouveaux paquets de sanctions en discontinu, dont la frénésie a fait atteindre le nombre tout à fait anecdotique pour janvier 2024 : 2.778 sanctions. Ce nombre inouï peut être comparé qu'au niveau de son efficacité dans l'obtention de l'objectif visé : l'effondrement de l'économie de la Fédération de Russie.

## L'IMMUNITÉ SOUVERAINE GÊNANTE

Parallèlement à des vagues successives de sanctions antirusse et au vu de leur inefficacité flagrante, dès le printemps 2022, des voix de plus en plus audibles ont commencé à se lever pour faire jouer une nouvelle carte considérée comme particulièrement efficace contre l'économie russe : la confiscation pure et simple des actifs gelés de la Banque centrale de Russie qui s'élevaient à près de 300 milliards de dollars américains et leur injection dans la lutte contre Moscou.

Après plus d'un an et demi depuis le début des diverses réflexions sur la possibilité de la spoliation de l'argent souverain russe, le 24 janvier 2024, la Commission des affaires étrangères du Sénat américain a fait le premier pas tangible dans ce sens en approuvant le projet de loi « Rebuilding Economic Prosperity and Opportunity (REPO) for Ukrainians Act » (« Reconstruction de la prospérité et des opportunités économiques pour les Ukrainiens ») visant à confisquer les actifs russes, afin de les transférer vers l'Ukraine et surtout donner l'exemple à suivre à ses partenaires européens qui détiennent la plus grande part de l'investissement étranger de Russie. Avec cette approbation, la confiscation des fonds souverains russes peut avoir lieu dès son adaptation par l'ensemble du Sénat, de la Chambre des représentants et la promulgation par le président Joe Biden.

Une semaine auparavant, lors du Forum économique mondial qui s'est tenu à Davos du 15 au 19

janvier 2024, David Cameron, ministre britannique des Affaires étrangères, a déclaré : « Nous avons déjà gelé ces avoirs. La question qui se pose ensuite est : que devrions-nous faire ensuite ? Et je pense qu'il y a un argument juridique, un argument moral et un argument politique... quand Poutine a lancé cette invasion illégale, le monde a changé et nous devons changer avec lui. Et reconnaissons que nous sommes dans un monde plus dangereux, plus incertain et plus difficile et que nous devons donc être prêts à réfléchir de manière innovante sur la manière dont nous utilisons ces ressources pour aider l'Ukraine ».

En ce qui concerne les « pensées » de monsieur Cameron, nul doute qu'il y a un « argument politique » ; pour « un argument moral » - il est plus que discutable. En ce qui concerne « un argument juridique » - le ministre britannique ne fait que prendre ses désirs pour des réalités : de même que pour l'initiative occidentale précédente de juger le président russe dans le cadre d'un « tribunal pour l'Ukraine » auprès de la CPI (voir mon analyse « Le tribunal pour l'Ukraine » : la chasse aux sorcières à l'occidental »), la saisie unilatérale des biens de l'État russe constituerait une grossière violation du droit international.

Les États disposent de l'immunité souveraine, en ce qui concerne leur propriété, et sont exemptés de la juridiction des autres pays - l'expropriation de leurs biens est interdite. Nulle dérogation à cette interdiction n'est légale. La possibilité de confiscation des avoirs souverains gelés de la Fédération de Russie n'est qu'une spéculation politique hors le champ de la légalité. Les dispositions du droit international sont sans équivoque et ne sont pas soumises à une interprétation : l'unique possibilité légale de confisquer les actifs souverains d'un Etat est la décision du Conseil de sécurité de l'ONU, le verdict de la Cour internationale de justice de l'ONU ou un accord signé par les parties concernées dans le cadre d'un traité de paix sur les réparations suite à un conflit armé. Dans tous les cas de figures, dans le cadre du conflit actuel, nulle action ne peut avoir lieu sans le consentement officiel de la Russie.

## LE PROJET DE SPOILIATION DES ACTIFS SOUVERAINS RUSSES - UNE EXCELLENTE NOUVELLE POUR MOSCOU

Parmi les effets délétères qui seront inévitablement produits par la confiscation des actifs russes, on peut citer deux majeurs, dont le premier est l'autodestruction de la réputation étatique que bénéficiait jusqu'à présent l'ensemble du monde occidental en tant qu'espace du respect des droits. La perte inévitable de cette réputation mènera directement à la perte de confiance vers le système financier occidental basé sur le dollar américain et l'euro et donc vers la sûreté d'investissement dans des produits financiers proposés par ce dernier. Il est à souligner qu'avant même d'arriver au gel et à l'éventuelle confiscation illicite des actifs de l'Etat russe, le monde non occidental a déjà pris la voie de la dédollarisation. Dédollarisation qui a été initiée par Moscou dès l'arrivée de Poutine au pouvoir et qui est une des principales réelles causes de la guerre en Ukraine. Depuis le début du conflit orchestré par les USA en Ukraine via le coup d'Etat de 2014, la Russie s'est débarrassée de l'intégralité de la dette américaine. Si encore en 2010, la Russie faisait partie des dix plus gros détenteurs de bons du Trésor américain, avec plus de 176 milliards USD, en 2015, elle en a détenu qu'à hauteur d'environ 90 milliards, soit sa masse totale pratiquement divisée par deux en 5 ans. Au lancement de l'opération militaire en Ukraine, la Russie ne détenait que dans les 2 milliards de cette dette et même ce modeste chiffre a été réduit à 99,25% dans la période de février 2022 à novembre 2023. Aujourd'hui, l'investissement russe dans la dette américaine est nul.

Parallèlement au débarras des bons du Trésor américain, la Fédération de Russie a déclenché le processus progressif de la libération du monde du système des « pétrodollars ». Une spirale vicieuse est déclenchée : l'ébranlement du système des « pétrodollars » porterait inévitablement un coup significatif au marché des bons du Trésor américain. La baisse de la demande du dollar sur la scène internationale enclencherait automatiquement une dévaluation de la monnaie et, de fait, la baisse de la demande de bons du Trésor qui mènera, mécaniquement, à une augmentation de leur taux d'intérêt, en rendant, tout simplement, impossible le financement de la dette publique américaine au niveau que l'on connaît aujourd'hui.

Cet élément est un danger existentiel pour l'Etat américain qui explique un grand nombre des initiatives politico-militaires de la Maison Blanche depuis le 5 février 2003. En tandem avec la Russie, la Chine, de même, se débarrasse progressivement de ce dangereux débiteur. Si en 2015 elle détenait des bons outre-Atlantique pour plus de 1.270 milliards USD, au début de la guerre en Ukraine, ce chiffre s'élevait à moins de 970 milliards, soit une



baisse de ¼ en 7 ans. Et malgré cette baisse déjà très significative, dès février 2022, l'empire du Milieu a fait encore diminuer ses avoirs en dette américaine à -24%.

En prenant l'exemple de plusieurs pays, la Russie, la Chine en tête, c'est l'Égypte qui vient de prendre la voie de la dédollarisation en faveur des monnaies nationales dans les échanges commerciaux russo-égyptiens. Parallèlement à la dédollarisation de ses échanges, l'Égypte a également fait grandement diminuer son investissement dans des bons du Trésor américain, avec la diminution de plus de 70% depuis le début de la guerre en Ukraine. La situation sur le marché européen n'est guère plus enviable : la fuite des capitaux étrangers prend de l'ampleur et ne fera que s'accroître.

Dans ce contexte, le seul gel illégal et illégitime des fonds souverains russes par les Etats appliquant la stratégie du « tout permis » n'a fait que grandement conforter les tendances irréversibles qui se développent sur les marchés financiers.

En ce qui concerne leur confiscation, même partielle - cela mènera directement vers une crise internationale majeure et une grave déstabilisation financière au niveau mondial en défaveur directe des marchés financiers occidentaux. La probabilité est très élevée qu'un effet d'avalanche sera ainsi provoqué au niveau des processus du désinvestissement et du retrait des placements financiers étatiques non occidentaux qui a déjà lieu aujourd'hui dans le monde occidental d'une manière progressive. Pratiquement, aucun Etat hors bloc « atlantiste » ne prendra le risque de se faire spolier, si un jour leur politique souveraine va à l'encontre des intérêts américains ou européens : non seulement les actifs étatiques actuellement présents sur le marché occidental le quitteront d'une manière accélérée, mais, surtout, les futurs fonds se tourneront vers des produits financiers qui ne représenteront pas des risques associés à l'offre occidentale, notamment ceux des marchés alternatifs de l'Asie et du golfe Persique.

Le second effet majeur de la spoliation des réserves souveraines de la Banque centrale de Russie sera la légitimation directe de la Russie dans la légalisation de la nationalisation/confiscation des actifs occidentaux présents sur le marché russe à titre de dédommagement financier vis-à-vis des avoirs spoliés. La confiscation par des Occidentaux des avoirs que Moscou leur a confiés confirmera, de facto, une fois de plus, le bien-fondé de la cause russe auprès de l'opinion de la quasi-intégralité du monde non occidental dans sa confrontation avec le camp « atlantiste » qui se positionne ainsi ouvertement dans le rôle de la civilisation supérieure se situant au-dessus de toute loi internationale, face à des nations inférieures, dont le reste du monde est composé. Du côté de la Russie, la confiscation à titre de compensation des actifs des grands groupes occidentaux présents sur le territoire russe serait tout à fait légitime aux yeux des acteurs économiques non occidentaux et ne porterait pas de préjudice vis-à-vis des futurs investissements étrangers non occidentaux sur le marché russe qui continuera à bénéficier de réputation d'une zone sûre pour des investissements étrangers, contrairement aux marchés occidentaux. Ceci est sans mentionner le fait que les actifs privés ne disposent d'aucune immunité et protection similaires à celles des actifs souverains, ni sur le plan national ni sur le plan international. Ainsi, les pertes financières russes causées par des initiatives de Washington et de ses satellites seront non seulement réputées nulles, mais en plus elles seront directement converties en pertes financières considérables des entreprises du camp adverse. En se basant sur des statistiques nationales, on peut estimer les pertes par pays en milliards de dollars américains. Notamment, la France perdra jusqu'à 16,6 milliards, les Pays-Bas jusqu'à 50,1 milliards, le Royaume-Uni jusqu'à 18,9 milliards, la Suisse jusqu'à 28,5 milliards, l'Allemagne jusqu'à 17,3 milliards, l'Italie jusqu'à 12,9 milliards, le Japon jusqu'à 4,6 milliards, le Canada jusqu'à 2,9 milliards et les Etats-Unis jusqu'à 9,6 milliards. En ce qui concerne les risques réputationnels dus à la confiscation russe

vis-à-vis des potentiels grands investisseurs occidentaux - ils sont bien réels, mais peuvent être tout à fait négligés : dans tous les cas de figures, il est dorénavant exclu que de considérables investissements de la part des acteurs économiques occidentaux peuvent avoir lieu sur le marché russe dans les horizons visibles du futur. Ce qui est parfaitement réciproque concernant les investissements étatiques ou privés russes sur les marchés occidentaux. Avec le principe des vases communicants, Moscou récupérera ainsi ses actifs financiers actuellement bloqués pour un délai indéterminé et, de fait, ce n'est pas l'argent russe, mais celui des entreprises occidentales qui sera envoyé à l'Ukraine.

Tactiquement, à court terme, les effets du transfert des fonds russes spoliés à l'Ukraine seront tout à fait négatifs pour la Russie : l'argent sera investi dans la guerre contre son propriétaire et ne fera qu'allonger le conflit armé. Néanmoins, les effets positifs d'une injection financière considérable pour soutenir le régime de Kiev doivent être nuancés : si elle soutiendrait fortement la sphère économique et sociale de l'Ukraine, les retombées sur les champs de bataille seraient relativement limitées, car, d'une part, elles ne pourraient pas compenser d'une manière significative la pénurie de matériel militaire et de munitions sur le marché occidental et, d'autre part, ne pourraient nullement combler le manque de personnel combattant qualifié qui grandit d'une manière exponentielle dans les rangs des forces armées ukrainiennes.

## LES « RÈGLES » DU MONDE OCCIDENTAL

Aujourd'hui, Moscou, d'une manière forcée par les circonstances actuelles, n'a pu qu'à adapter la technique qui fera effondrer la réputation financière de l'Occident collectif traditionnellement égocentrique. Si l'ignorance des « partenaires » occidentaux de la technique en cours de développement est compréhensible - il est tout à fait étonnant que cela aille de même pour leur allié au sein de la coalition « atlantiste » qui est le Japon. Japon, qui ne doit pas percevoir des similitudes au niveau des effets escomptés par Moscou avec celle de l'art martial fondé par le japonais Morihei Ueshiba - l'Aïkido, dont l'un des principes de base est l'utilisation de la force de l'adversaire lui-même. La Russie n'a nul besoin de produire des efforts pour que l'Occident atteigne d'hystérie collective autodétruit l'un des fondements qui fait son autorité et l'attractivité par le monde : la sécurité des investissements dans des produits financiers dont il est émetteur. Les responsables américains et européens répètent avec une persistance toute particulière les mantras sur « l'ordre international fondé sur des règles et violé par la Russie ». On ne peut que les décevoir et leur rappeler : non, l'ordre international n'est nullement fondé sur des « règles », dont aucun de ses défenseurs n'a jamais pris la peine de détailler pour une raison simple qu'elles n'existent pas, mais sur des lois internationales en vigueur à la suite de signatures de reconnaissance suivie de ratifications par des Etats souverains. Il y a bien un ordre basé sur des « règles » et non pas sur des lois. Mais ce n'est nullement celui international, mais celui du grand banditisme et du crime organisé. Ce sont bien les « règles » qui le gouverne - les règles de la jungle, les règles du plus fort. Etant donné que les membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord agissent depuis des décennies sur la scène internationale avec des méthodes propres à une bande organisée qui ne respecte que ses propres règles et dont les résultats de l'activité sont incomparablement plus néfastes pour le reste du monde que ceux de l'intégralité du crime organisé de la planète - l'utilisation par cette dernière du lexique où les « règles » remplacent les lois internationales prend tout son sens.

\*Président du CCIE ([www.c-cie.eu](http://www.c-cie.eu))  
(Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne; ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris)



## ALI EL KENZ... UNE PENSÉE EN MOUVEMENT

**Médiatic**

Par Belkacem  
Ahcene-Djaballah  
**Livres**



SCIENCE -  
BIBLIOTHEQUE  
D'ALMANACH - ESSAIS  
UNIVERSITAIRES  
(COLLOQUE) -  
«LA PENSÉE  
SOCIOLOGIQUE  
ET LES CHANGEMENTS  
CONTEMPORAINS...  
D'ALI EL KENZ»

**La pensée sociologique  
et les changements  
contemporains. Lectures  
de la production scientifique  
et sociologique d'Ali  
El Kenz (1946-2020).**

Essais d'universitaires  
(Batna, Oran, Skikda,  
Sétif, Biskra, Alger, Annaba).  
Editions El Qobia, Alger  
2023, 164 pages en arabe, 16  
pages en français, 800 dinars

Cet ouvrage est, en fait, le résultat d'une rencontre d'universitaires et de chercheurs en sociologie et anthropologie, tenue, à l'initiative de l'éditeur, au niveau de l'Université de la ville natale d'Ali El Kenz, Skikda. Rencontre qui avait, certes, pour but premier de se souvenir d'un enfant de la région et de ses productions intellectuelles et universitaires, mais aussi pour inciter bien d'autres lieux et bien d'autres pôles de recherche et de réflexion à agir dans le même sens afin de montrer et de démontrer que ce pays a enfanté et enfanté encore des intellectuels qui ont enrichi et enrichissent la pensée nationale sociologique, anthropologique, politique, économique et autres, avec même des retentissements internationaux,

### Écrits d'exil.

Essai et recueil de textes  
d'Ali El Kenz. Casbah  
Editions, 494 pages, 900  
dinars, Alger 2009 (Fiche de  
lecture déjà publiée. Extraits  
pour rappel. Fiche complète  
in [www.almanach-dz.com/vie-politique/bibliotheque-dalmanach](http://www.almanach-dz.com/vie-politique/bibliotheque-dalmanach))

S'il y a un aspect de la vie de l'auteur qui n'est pas très connu, c'est qu'il a été, dans sa jeunesse, du temps où il était lycéen, recordman d'Algérie du 100 m... ou du 60 m plat. (...)

Sociologue, politologue, philosophe... Il est vrai que la formation normalienne de base (celle de l'époque, pas celle d'aujourd'hui) doit être pour quelque chose dans cette maîtrise de toutes les questions. Ajoutez-y de l'engagement et on comprendra mieux l'érudition du bonhomme qui s'est frotté «aux connaissances de tous les ho-

en Afrique, dans le monde arabe et aussi en Occident. Il fallait, il faut, seulement, ne pas laisser la « pensée » commune, médiocre, opportuniste, l'étouffer et la minorer, et pis encore à pousser à son oubli. Bien sûr, tous ne sont pas des « maîtres penseurs » à l'image d'Ali El Kenz, mais la plupart ont illuminé, par leur enseignement, leur travaux et études, leurs publications, leurs interventions et parfois leurs contestations, le paysage universitaire et de la recherche scientifique faisant oublier bien des divagations.

Tous les intervenants ont mis en exergue le sérieux et la rigueur d'Ali El Kenz... qui était devenu, lors de son passage à l'Université nationale, et ailleurs lors de son exil forcé, une véritable « conscience vigilante des sociologues ». Avec l'espoir que les étudiants et les enseignants d'aujourd'hui se considèrent comme des héritiers légitimes d'un patrimoine à préserver et à enrichir... ne tombent pas dans les innombrables «trous de mémoires» (hélas nombreux) pavant les campus... de protéger les legs importants existants de l'esprit... et, surtout, d'arrêter de «verser trop d'eau dans les moulins des autres».

**Les Auteurs :** Mustapha Kihal/ Ahmed Boudermine/ Bouzid Boumediene/ Nourredine Zemmam/Wahid Bouaziz/Adessalam Filali/ Abdelaziz Ras Elmel/ Abdelhalim Mahouar Bacha/ Mohamed Boudermine/ Tarek Bouhala/ Tayeb Kennouche/ Cheniki Ahmed/ Ahcene-Djaballah Belkacem

**Sommaire :** Introduction (Dr Mustapha Kihal)/ Présentation (éditeur)/9 études en arabe/3 études en français

**Extraits :** « Ali El Kenz avait le courage d'une pensée solitaire. Il a appartenu à une époque

de «rizon», exil (forcé) oblige. On le comprend encore bien mieux lorsqu'on lit les 112 pages consacrées à son itinéraire l'ayant mené de Skikda, sa ville natale, à Nantes en passant par Constantine, Alger, Le Caire, et Tunis. Un ouvrage à lui tout seul et qui, revu et augmenté, pourrait être un «bijou» mémoriel merveilleux. Le reste de l'ouvrage est consacré à l'essentiel de sa production, en commençant, bien sûr (peut-on y échapper?) par une présentation de la pensée de Gramsci... rencontrée tardivement... par les Arabes». Une pensée qui a énormément marqué nos intellectuels, ceux des années 60 et 70... pour la plupart septuagénaires ou plus de nos jours mais toujours dominant les débats. Une deuxième partie est consacrée à des analyses assez fines (et qui, en leur temps, avaient fait fureur) issues d'une étude sur «l'industrie et la société» à travers la SNS.

Puis, vient une partie consacrée à «l'état de la liber-

bénie où l'intellectuel n'avait pas encore appris à se mettre dans la tête une paire de ciseaux ou à se cacher derrière son stylo » (Tayeb Kennouche, p 171), « Je n'ai pas cherché à savoir comment notre ami est mort. Je suis certain, cependant, qu'Ali est parti debout et bien droit, dans ses principes comme dans ses convictions » (Tayeb Kennouche, p 172), « (Ali El Kenz) Une démarche rigoureuse avec, militantisme et engagement obligent, un objectif : « penser avec nos têtes, en fonction de nos réalités » pour « construire sur des bases et avec des matériaux durables » (Belkacem Ahcene-Djaballah, p 175).

**Avis :** Un ouvrage quasi-complet qui décrit avec émotion et justesse le parcours d'un intellectuel algérien «vrai». Un ouvrage qui pourrait servir d'exemple pour mettre en lumière les parcours et les travaux de bien de nos multiples penseurs. Ceux d'hier. Ceux d'aujourd'hui. Et, il y en a !

**Citations :** « C'est quand la langue se détache de la littérature qu'elle se déchaine et s'appauvrit » (Tayeb Kennouche, p 167), « Ali El Kenz ne fut guère l'homme d'une langue, d'une idéologie, d'un pays. C'était l'homme d'une perspective. C'était l'homme d'un horizon, d'un devenir... » (Tayeb Kennouche, p 168), « L'exil. Nous pouvons le vivre même en restant chez nous, quand nous submerge le sentiment inconfortable que le monde que nous portons en nous s'est délogé, bien malgré nous, pour être quelque part. Un monde qui nous quitte parce qu'il n'est plus tout à fait le même » (Tayeb Kennouche, p 170), « Évoquer Ali El Kenz, c'est forcément parler du vécu des intellectuels » algériens, de leurs pérégrinations, de belles choses et aussi de moins bonnes » (Ahmed Cheniki, p 180).

té intellectuelle en Afrique» (et dans les pays arabes) (...)

Les théories classiques volent en éclats, comme celle des «Deux corps du Roi», définie par l'historien Ernst Kantorowicz, qui distinguait avec cohérence «le corps physique du Roi» visible «à souhait avec sa cour et ses rites qui changent et meurent avec le temps, du «corps instituant» invisible et durable dans le temps long de la structure (...)

**Avis :** A lire, bien sûr. Mais allez-y tout doucement... pour déguster.

**Extraits :** «L'histoire sociale d'un pays est inscrite dans sa langue, ou plus précisément dans ses langages» (p 58), «Dans les temps de malheurs, contrairement à ce que croyait naïvement le président Boumediene, ce sont les «hommes» qui restent, pas les «institutions» (p 81), (...) «Ce n'est pas la sortie qui est difficile, mais la marche, nécessairement scientifique, qui conduit vers cette sortie» (p 478).

Adélia / La révolte de Margueritte (1901)

# De l'histoire romancée pour secouer la mémoire dans l'espoir de vaincre l'oubli

Par Abdelkader Guerine\*

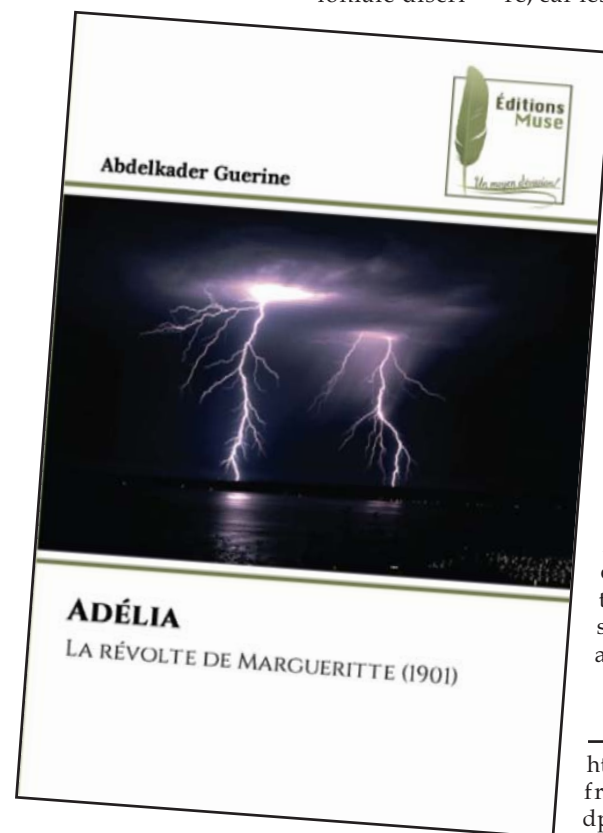
Plusieurs années après sa mise en application par l'autorité coloniale en Algérie, le code de l'indigénat, un système juridique austère, appliqué sur la population autochtone, n'a pas fait preuve d'une méthode de gestion administrative concluante. Son caractère partial et inéquitable n'a fait qu'envenimer les rapports, déjà conflictuels, entre gouverneurs et gouvernés, Français et Musulmans. Alors que les responsables politiques et les colons civils d'Algérie croyaient que la situation s'était calmée en ce début du 20<sup>ème</sup> siècle, commence une série de revendications populaires violentes dans plusieurs régions du pays. Celle du douar « d'Adélia » est un spécimen de colère des autochtones, semblable à tant d'autres déchaînements collectifs qui exprimaient la hargne des indigènes à l'encontre du régime dictatorial qui leur empoisonnait la vie. La pacification de la colonie était trompeuse car le silence qui y régnait dissimulait une agressivité virulente, et l'entendement apparent dans les rapports entre les Européens et les autochtones était un concubinage artificiel fondé sur la terreur et l'hostilité des lois.

L'insurrection collective de la population d'Adélia, connue sous le nom de « La révolte de Margueritte », survenue de manière subite le 26 avril 1901 dans la région du Zakkar, est un soulèvement des habitants locaux contre l'autorité coloniale discri-

minatoire à leur égard. Qualifiée de banditisme par les uns, d'emportement massif à caractère mystique et religieux par d'autres, cette insurrection n'a, cependant, jamais été observée comme une révolte ethnique ou nationaliste. Le présent ouvrage tente de décortiquer les faits de cet événement, lequel, bien qu'il ait été éphémère, aura provoqué la panique générale chez la communauté des colons d'Algérie et imposé des bouleversements dans les stratégies futures de la politique française vis-à-vis des habitants autochtones. L'insurrection du douar d'Adélia était certainement l'étincelle qui allait raviver la mémoire qui taisait les souvenirs amers des blessures des premières grandes phases de la résistance. Cette révolte singulière allait embraser les germes des flammes de la Révolution libératrice, 50 ans plus tard. Les six Européens victimes de ce soulèvement reposent dans l'enceinte de l'église de Margueritte, fermée à présent. Les seize Algériens qui ont péri dans ce même incident n'ont jamais été cités par l'histoire. Édité chez les Editions Muse - Angleterre- « Adélia » se veut comme un livre de mémoire qui couvre une tranche spatiotemporelle de l'Algérie pendant l'ère coloniale, alors que l'Empire français était à l'apogée de sa puissance. Cette lecture est un rappel d'une station historique importante dans la conception de l'esprit nationaliste algérien. Ce soulèvement armé surprenant, violent avec des conséquences désastreuses, s'inscrit dans la continuité de la résistance populaire, car les autochtones n'ont jamais

admis la présence des Européens dans leur pays, encore moins qu'ils y soient traités comme des citoyens de classe inférieure. Cette révolte constitue, donc, le bilan d'un autre lot de sacrifices rendus pour que ce peuple puisse vivre dans la dignité. Malheureusement, cette affaire demeure assez méconnue par le grand public, le présent ouvrage essaie d'éclairer les coins ombreux de cette page d'histoire afin d'affronter l'indifférence et de vaincre l'oubli et, plus loin, afin de construire le présent sur une assise de vérités ontologiques authentiques.

\*Ecrivain.



<https://www.amazon.ca/-/fr/Abdelkader-Guerine/dp/620496481X>



## Transfert de l'eau potable de Oued Tlélat vers Tafraoui Lancement prochain des travaux sur une distance de 24 km

**Lors d'une visite à la commune de Tafraoui, le wali a déclaré que des travaux de transfert de l'eau potable seront lancés, dans les prochains jours, de Oued Tlélat vers Tafraoui (sud d'Oran) sur une distance de 24 km. Les entreprises seront installées la semaine prochaine.**

J. Boukraa

Il s'agit du transfert de l'eau potable à partir du système Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) de Oued Tlélat vers Tafraoui avec un coût du projet estimé à plus de 1,7 milliard DA pour un délai de réalisation d'environ six mois. Le même responsable accompagné de son exécutif a inspecté mardi plusieurs projets de développement local. Parmi les projets supervisés le projet de raccordement au réseau d'assainissement des villages Al Dawaima et Al Saadla. M. Sayoud a insisté sur la nécessité d'augmenter le rythme de réalisation et de travailler 24 h/24 pour la livraison de ces projets.

La délégation a ensuite inspecté le projet de réhabilitation du stade municipal. Une autre étape de la visite a été consac-

crée à l'inspection d'une salle de soins dans le chef-lieu de la commune de Tafraoui, où Monsieur Sayoud a constaté la satisfaction des citoyens à l'égard des services offerts par cette infrastructure de santé.

Il a également visité la grande raffinerie de sucre de Tafraoui dans le cadre du soutien à l'économie locale et à la production nationale. En outre, le wali a inspecté les travaux d'un projet de construction d'un puits artésien, dont l'achèvement contribuera à améliorer l'approvisionnement en eau potable des habitants de Tafraoui. Il a également donné des instructions pour accélérer la réalisation de ce projet crucial. M. Sayoud a souligné l'importance des efforts continus pour dynamiser l'économie locale, créer des emplois et répondre aux besoins fonda-

mentaux de la population, conformément aux objectifs du gouvernement visant à stimuler le développement économique et social.

Enfin, dans le cadre de l'amélioration des conditions scolaires, M. Sayoud s'est rendu sur le chantier du projet d'extension de l'école primaire «Mbarbech Mohammed» dans le village de Hamou Ali, qui comprend la rénovation des anciennes salles ainsi que la restauration de la cour et de la cantine scolaire. Par ailleurs, le wali d'Oran a indiqué que la commune de Tafraoui a bénéficié, cette année, du projet de doublement de la route nationale RN 4 qui la relie à l'autoroute Est-Ouest, ce qui contribuera amplement à faciliter les déplacements entre la commune et la zone industrielle, ainsi que vers les ports d'Arzew et d'Oran.

### Lutte contre l'habitat précaire

#### 8 familles de Derb relogées à Oued Tlélat

K. Assia

Huit familles d'un immeuble vétuste «vieux bâti», à la rue des Jardins, dans le quartier d'En-Nasr ont été relogées, hier, au pôle urbain de Sidi Lahouari. Les bénéficiaires de cette opération visant à lutter contre l'habitat précaire ont été recensés par la commission de daïra de sorte que la bâtisse est classée dans la catégorie rouge et menace de s'effondrer à tout moment. L'opération s'est déroulée en présence du chef de daïra, du maire et des élus locaux et a été appuyée par les services de la police. L'APC d'Oran a mobilisé des moyens humains et matériels pour mener à terme ce relogement qui sera suivi d'une démolition

de la bâtisse en plus de celles évacuées et situées dans le périmètre.

Le 14 mars dernier, 20 familles occupant deux vieux immeubles dont l'un s'est effondré partiellement avaient été relogées au pôle urbain de Oued Tlélat. Une fois le relogement effectué, il a été procédé à la démolition des immeubles vétustes. Cette décision intervient à la suite d'un effondrement partiel d'un immeuble de trois étages au 12 rue Chemloul Benaïssa au quartier «Plateau» Oran faisant trois blessés, une femme et ses deux enfants. Dans le quartier de Derb, 13 familles ont été relogées, le 17 mai dernier, dans des logements décentes au pôle urbain de Oued Tlélat après un effondrement partiel survenu dans un immeuble à quelques mètres de la place

Valéro. Cette opération a été suivie d'une démolition des immeubles en ruine afin d'éviter tout squat de ces bâtisses et écarter tout autre danger d'effondrement.

Notons que parmi les plus importantes opérations de relogement enregistrées dans la wilaya d'Oran en 2022 est celle du relogement de 1.111 familles de «Battimate Taliane» au site 1.201 logements publics locatifs situés dans le quartier «Pépinère» dans la commune de Bir El Djir. Dans le cadre de l'éradication des bidonvilles dans la wilaya d'Oran, 1.087 familles qui vivaient dans le bidonville «CUMO» et 665 autres familles au bidonville «Sbika» dans la commune d'Es-Sénia ont été relogées dans des logements publics locatifs de type F3 à Bethioua et Oued Tlélat.

### Aïn El Bia

#### Plus de 200 millions de DA pour des projets de développement

La commune de Aïn El Bia, à l'Est de la wilaya d'Oran, a bénéficié, récemment, d'un nombre important de projets dans différents domaines, dont la réception est prévue avant la fin de l'année 2024, a-t-on appris lundi du président de l'Assemblée populaire communale (P/APC), Khaled Fatmi. M. Fatmi a indiqué à l'APS que la commune de Aïn El Bia, située à l'extrême Est de la wilaya d'Oran, a bénéficié, récemment, d'importants projets ayant été annoncés par le wali Saïd Sayoud lors de sa visite qu'il a effectuée dans la commune, au mois de janvier dernier. Il s'agit de la réalisation et la réhabilitation de plusieurs établissements éducatifs, la réalisation et le réaménagement de structures de santé, le raccordement d'annexes administratives au réseau de fibre optique, l'extension des réseaux de gaz naturel, de l'eau potable et d'assainissement, ainsi que d'autres projets dans le secteur de la jeunesse et des sports.

Le même responsable a souligné que la commune a bénéficié d'un projet visant à raccorder les annexes administratives des agglomérations d'El Ayayda, Chehaïria et la cité Es-Salem au réseau de fibre optique, pris en charge par la Direction des télécommunications pour une enveloppe financière de 9 millions DA. Ce projet, dont les tra-

vaux débiteront au cours du premier trimestre de cette année, devra faciliter aux citoyens les opérations de retrait des différents documents administratifs sans se déplacer au centre communal. L'agglomération de Ayayda, qui compte environ 7.000 habitants, a également bénéficié de plusieurs projets visant à améliorer les conditions de vie des populations, notamment la réalisation d'une salle de soins pour une enveloppe financière de 30 millions DA pour laquelle un terrain approprié a été choisi et dont l'étude devrait démarrer au cours du trimestre en cours, selon M. Fatmi.

Le même site a bénéficié d'un projet d'extension du réseau d'alimentation en eau potable pour une enveloppe financière de 20 millions DA et d'autres pour l'extension du réseau d'assainissement pour un montant de 15 millions DA et du réseau de gaz naturel, en plus de l'accord des services de la wilaya pour la réalisation d'un stade de proximité au profit de la jeunesse. Le P/APC de Aïn El Bia a souligné que la localité de Chehaïria a, pour sa part, bénéficié du projet de réalisation d'un groupe scolaire financé par le groupe Sonatrach pour une enveloppe financière de 160 millions DA, dont les travaux ont débuté en janvier dernier et devraient être achevés en juillet pro-

chain. Cette structure sera prête à accueillir les élèves de la cité des 1.000 logements, qui seront distribués, ultérieurement, avec la prochaine rentrée scolaire. Selon le même interlocuteur, cette agglomération a également bénéficié d'une opération de rénovation et de réhabilitation de l'école Chehaïria 2 (village Zaghoul) et un terrain permettant aux élèves de pratiquer une activité sportive.

Selon M. Fatmi, l'Assemblée populaire communale de Aïn El Bia a obtenu l'accord de principe des autorités de la wilaya concernant le projet mis en œuvre par la direction des équipements publics de la wilaya, visant à compenser le CEM «Boukhari-Boukhari», sis au centre de la commune, qui a été construit dans les années 80 du siècle dernier en préfabriqué, à condition qu'il bénéficie d'une opération d'aménagement en cas de surcharge dans le nouveau CEM. La cité «Es-Salem» de la commune de Bethioua, outre le raccordement de son annexe administrative au réseau de fibre optique, a bénéficié d'un projet de réalisation d'une salle de soins pour une enveloppe financière de 20 millions DA, dont les travaux seront bientôt entamés, de même qu'un projet de réalisation d'un stade de proximité pour les jeunes et les enfants du quartier.

### Delmonte

#### Effondrement partiel d'un immeuble

J. Boukraa

Un effondrement partiel d'un bâtiment vétuste situé rue Benchaïb Benaïssa au quartier El Khaldia ex-Delmonte a été enregistré avant-hier. Ce bâtiment avait été évacué en 2010 et ses occupants relogés, mais il a été par la suite squatté par des étrangers malgré son état précaire et son classement en catégorie rouge, a indiqué la commune d'Oran. Cette occupation a exposé leur vie et celle de leur famille à un danger constant. Heureusement, aucun décès ni blessé n'ont été signalés. Les autorités locales ont lancé un appel à la population pour éviter d'occuper de tels bâtiments, car ils sont destinés à être démolis. Il a été spécifié que les familles des squatteurs ne bénéficieront pas de relogement.

Le problème des bâtiments évacués mais non démolis reste préoccupant à Oran, avec de nombreuses structures dans cette situation. Ces bâtiments non démolis sont souvent squattés par des personnes mal logées dans divers quartiers de la ville. En cas d'incident lié à l'occupation de ces habitations, la responsabilité incombe au propriétaire de l'immeuble et aux squatteurs, pouvant entraîner des dommages humains ou matériels.

### Département des sciences commerciales de l'Université d'Oran 2

#### Nouvelles perspectives et défis débattus au Salon du marketing

J. Boukraa

Sous le slogan «Make it Real», le département des sciences commerciales de l'Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed a organisé avant-hier la troisième édition du Salon du marketing.

Ce Salon s'est révélé être une plateforme exceptionnelle pour encourager le dialogue et la collaboration autour des enjeux contemporains du marketing et pour renforcer les liens entre l'Université d'Oran 2 et les partenaires du monde économique. Une mention spéciale a été accordée à la présence dynamique des étudiants initiateurs de startup, qui ont participé en tant qu'exposants. Leur implication a apporté une dimension innovante à l'événement et a permis d'explorer de nouvelles perspectives sur les défis et les opportunités du marketing.

### 4<sup>ème</sup> boulevard périphérique

#### Un jeune tué dans un accident de la circulation

Un jeune homme de 20 ans a trouvé la mort dans un tragique accident de la route survenu avant-hier. Selon la protection civile, le drame s'est produit sur le 4<sup>ème</sup> boulevard périphérique à hauteur de la commune de Misserghine. Une voiture a dérapé avant de se renverser. Le corps de la victime a été transféré à la morgue pour les procédures légales requises.

J.B.

### Mers El Hadjadj

#### Un cadavre repêché

Un cadavre a été repêché à 2 milles de la grande plage de Mers El Hadjadj. Il s'agit d'un homme âgé de près de 20 ans, selon la protection civile. La dépouille qui n'a pas été identifiée a été déposée à la morgue de l'hôpital d'El Mohgoun pour les besoins d'une autopsie. Une enquête a été ouverte.

J.B.

#### ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

**Benourida Med**, 62 ans, Maraval  
**Nadiri Med**, 88 ans, USTO  
**Netaj Abou Blaha**, 91 ans, Oran  
**Benjilali Badreddine**, 43 ans, Delmonte

#### Horaires des prières pour Oran et ses environs

27 rajab 1445

El Fedjr 06h33 Dohr 13h17 Assar 16h15 Maghreb 18h41 Icha 19h59





## TIARET

**Protesta contre la «bétonisation»**

**Les habitants de la cité « Z'mala-CIA » ont observé un sit-in devant le siège de la wilaya où ils ont remis une lettre de protestation à un représentant du wali, pour dire « non à la bétonisation » de leur quartier.**

El-Houari Dilmi

En effet, les habitants des 40 logements promotionnels libres du quartier de « Z'mala-CIA » sur les hauteurs de la ville, avaient déjà saisi par écrit le wali de la wilaya, pour « protester contre l'implantation dans leur cité d'un projet immobilier, qui risque de transformer notre milieu de vie en une véritable prison à ciel ouvert », écrivent-ils dans leur missive. Les habitants de la cité réclament en lieu et place du béton, l'érection d'équipements publics comme une école primaire dont

le quartier est dépourvu, obligeant les enfants à se déplacer jusqu'à la cité des 303 logements où une école travaille avec le système de la double vacation à cause de la surcharge des classes. Les habitants, dans leur missive, réclament également une polyclinique et encore un espace vert, au vu de la densité de la population dans cette partie de la ville de Tiaret.

Les contentieux opposant des habitants à des promoteurs immobiliers sont nombreux dans la ville de Tiaret, obligeant les deux parties à saisir la justice avec des procédures souvent longues et complexes.

**Saisie de kif, 4 arrestations**

Les services de police de Tiaret ont saisi, récemment, plus de 3 kilos de kif traité, et arrêté quatre individus, dans le cadre de deux opérations liées, selon la direction de la Sûreté de wilaya.

La même source a indiqué que la première opération a été menée par la brigade de recherche et d'intervention du service de wilaya de la police judiciaire, suite à l'exploitation d'informations selon lesquelles deux individus avaient stocké une quantité de drogue dans l'intention de l'écouler dans la ville de Tiaret.

Elle a ajouté que deux individus ont été arrêtés à bord d'un véhicule, dans lequel une quantité de 2,1 kilos de kif traité a été découverte, ainsi qu'une

somme de 7.000 DA provenant des revenus du trafic de la drogue.

L'exploitation d'autres informations obtenues lors de l'enquête sur cette affaire, selon lesquelles deux individus stockaient une autre quantité de drogue dans l'intention de l'écouler au chef-lieu de wilaya, a permis aux membres de la brigade mobile de la police judiciaire de Sougueur d'arrêter deux autres individus à bord d'un véhicule, en possession de 974 grammes de kif traité, selon la même source.

Deux procédures judiciaires ont été engagées à l'encontre des quatre individus arrêtés, qui seront présentés devant les instances judiciaires compétentes pour détention de stupéfiants en vue de les commercialiser.

## MOSTAGANEM

**Les douaniers appelés à «faire preuve d'intégrité»**

Le Directeur général des Douanes algériennes, le Général Major Abdelhafidh Bekhouche a exhorté, mardi à Mostaganem, les employés de cette institution à œuvrer "sans relâche" pour donner une image des douanes à la fois "professionnelle, exemplaire et performante".

Le Général Major Bakhoucha a déclaré, lors de sa rencontre avec les cadres de son secteur dans la wilaya, que "chaque douanier, homme et femme, doit travailler sans relâche afin de donner une image des douanes à la fois professionnelle, exemplaire et performante", soulignant qu'"il ne tolérera aucun laxisme dans l'exécution des missions, susceptibles d'affecter négativement le niveau de productivité requis ou qui pourrait nuire au corps des Douanes".

Il a souligné "l'engagement de tous les responsables, à tous les niveaux", afin, a-t-il dit, d'apporter le soutien nécessaire au douanier dans le cadre de l'exercice de ses fonctions.

Il a également mis en avant son souci de "concrétiser les projets visant à moderniser le secteur et à offrir les meilleures conditions au douanier afin de lui permettre de travailler aisément et l'encourager à fournir davantage d'efforts".

D'autre part, il a exhorté les douaniers à "déployer davantage d'efforts et à faire preuve d'intégrité et de professionnalisme dans l'exercice de leur travail", rappelant, à ce titre, "la stratégie adoptée dans le secteur douanier visant sa modernisation et à œuvrer pour obtenir les meilleurs résultats sur le terrain, que ce soit dans le domaine

de la lutte contre la fraude et la contrebande, ou en ce qui concerne le recouvrement des amendes dues et l'intensification des opérations de traitement des marchandises, y compris l'organisation de ventes aux enchères et de destruction de marchandises, en plus d'encourager le règlement des problèmes par le rapprochement douanier pour le recouvrement des droits du trésor public et la liquidation des entrepôts douaniers".

S'adressant à cette occasion aux employés de cette institution, le Général Major Abdelhafidh Bekhouche a déclaré: "dans le cadre des démarches des pouvoirs publics visant à renforcer les bases de la relance économique, en encourageant la production locale et en soutenant les exportations hors hydrocarbures, vous devez tous œuvrer à faire bénéficier les entreprises économiques, surtout productives, des diverses facilités douanières visant à réduire les délais de traitement douanier et des coûts".

Lors de sa visite du siège de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Mostaganem et la Gare maritime des voyageurs, ainsi que les différentes structures du port commercial, le DG des Douanes algériennes a mis l'accent sur la nécessité d'être au diapason de la mutation numérique que connaît actuellement le secteur et permettre aux douaniers d'avoir accès aux formations pour relever leur niveau de disponibilité, d'engagement et de mobilisation au service de l'économie nationale, "tout en préservant la santé et la sécurité du citoyen".

## TLEMCCEN

**Formation sur l'entrepreneuriat à l'université**

Khaled Boumediene

L'université « Abou Bekr Belkaid » de Tlemcen a organisé, les mardi et mercredi, des ateliers de formation des formateurs sur l'entrepreneuriat au profit du centre universitaire de Maghnia, l'école supérieure en sciences appliquées de Tlemcen (ESSAT), l'école supérieure de management (ESMT) et aussi de l'université de Tlemcen, au niveau du centre i2E. Outre, les formateurs de i2E (Sari Hassoun Zakaria, Laachachi Wassila et Berber Wafaa), des experts et formateurs ont été désignés par ces différents établissements ainsi que l'agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Cette session coïncide avec le lancement de quatre centres de développement de l'entrepreneuriat, qui remplacent désormais la maison de l'entrepreneuriat, à travers

ces différents établissements universitaires et écoles supérieures de formation. Selon le directeur du centre i2E, Zakaria Sari Hassoun, « cette formation de formateurs s'articule autour de plusieurs axes pour mettre l'accent sur la sensibilisation à l'entrepreneuriat, comment établir l'étude socio-économique de l'idée, le plan des affaires, le cadre juridique de l'entreprise et les critères de financement des PME ».

La clôture de ces deux journées de formation a eu lieu hier en présence de Mourad Meghachou, directeur de l'université de Tlemcen, et Amine Djelmoudi, directeur de NESDA.

Une fois ce cycle de formation de formateurs achevé, les formateurs pourront transférer leurs connaissances aux porteurs de projets.

Par ailleurs, une formation similaire sera lancée, samedi prochain, au profit de 35 étu-

dants sur les 150 étudiants diplômés de l'année universitaire 2022-2023. « Ces étudiants porteurs de projets, orientés dans le cadre de l'arrêté 12-75, vers la création de petites et moyennes entreprises, participeront à un cycle de formation d'une durée de 15 jours autour des mêmes axes abordés les 6 et 7 février. Chaque CDE assurera l'accompagnement de ses porteurs de projets ».

Il faut rappeler dans ce cadre que l'université de Tlemcen est dotée d'un incubateur i2E d'innovation, d'entrepreneuriat et d'emploi, disposant de structures d'accueil et d'accompagnement de projets innovants ayant un lien direct avec la recherche. Il aide les porteurs de projets à formaliser leurs idées et à valider la faisabilité des projets. Il est chargé d'accomplir deux missions, à savoir la valorisation et la sensibilisation.

**Le théâtre à l'affiche à Nedroma**

Les Journées théâtrales nationales de Nedroma à Tlemcen se tiendront du 14 au 17 février, avec la présentation de 8 œuvres théâtrales, ainsi qu'une cérémonie d'hommage en l'honneur de l'artiste feu Ahmed Benaïssa, selon les organisateurs de cette manifestation.

Le président de la coopérative culturelle "les compagnons du théâtre", Arbaoui Rafik, a déclaré lors d'une conférence de presse tenue au Théâtre national d'Alger "Mahieddine Bachtarzi", que 8 pièces théâtrales venues de différentes wilayas du pays seront jouées dans l'antique ville frontalière pour le plus grand bonheur des aficionados du 4<sup>e</sup> art".

M. Arbaoui a ajouté que cette première édition qui a pu voir le jour "grâce à l'appui du ministère de la Culture et des Arts, dans le cadre du Fonds national de développement et de promotion de l'art", verra

la présentation d'une belle mosaïque de pièces théâtrales, notamment la pièce produite par le théâtre régional d'Oran "Houa ou Hiya", celle de la troupe oranais les anges de la scène "El Kiche ou El Khyiacha", ainsi que la pièce "Nouara" de Tamanrasset. Le théâtre jeunesse sera également au rendez vous avec trois œuvres à l'affiche : "100% environnement", "Aref et ses amis", et "Mahara".

L'intervenant a ajouté que l'évènement rendra également hommage à l'artiste feu Ahmed Benaïssa, pour l'ensemble de son œuvre, avec la consécration d'une conférence lors de laquelle il sera question de son parcours artistique dans le monde du théâtre, avec des témoignages vivants des artistes Mustapha ayad, Abdelhamid Rabia ainsi que d'autres artistes qui l'ont accompagné sur les planches de son vivant.

M. Khelifi Yahia, autre mem-

bre de la coopérative culturelle "les compagnons du théâtre", a ajouté que cette édition qui se tiendra sous le thème " la scène, flamme d'espoir" verra la consécration de deux ateliers de formation au profit des artistes issus des différentes associations de théâtres.

M. Lazaar Abdelmoumen, autre membre du collectif, a précisé pour sa part que les présentations théâtrales de cette première édition auront lieu dans une ancienne salle de cinéma de Nedroma, réhabilitée à l'occasion pour les besoins de la représentation scénique de façon à pouvoir accueillir le plus de monde possible.

Le même intervenant a ajouté que parallèlement aux présentations et aux ateliers, de nombreuses interventions se tiendront dont celle de l'écrivain Abdelwahab Mansour, ainsi que de séances de vente-dédicace.

## NAËMA

**Plus de 100 ha de foncier industriel récupérés**

La Commission de wilaya chargée du suivi et de l'assainissement des projets d'investissement a procédé, depuis sa création, à la récupération d'une superficie totale estimée à plus de 103 hectares de foncier industriel non exploité, ont indiqué mercredi les services de la wilaya.

La même source a fait savoir que l'opération relative à l'assainissement du foncier industriel engagée par cette Commission, créée en vertu de la loi 17-23 du 15 novembre 2023, définissant les conditions et les modalités d'accès au foncier industriel relevant du domaine de l'Etat pour la réalisation de projets d'investissement, a permis la récupération de 172 assiettes foncières non

exploitées, totalisant une superficie de pas moins de 103,92 hectares.

Les services de la wilaya ont rappelé que ce patrimoine foncier récupéré sera mis à la disposition "d'investisseurs sérieux", à travers la nouvelle plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

Par ailleurs, la même Commission a relevé, lors de ses différentes sorties sur le terrain destinées à s'enquérir de l'état d'avancement des projets en cours de réalisation, 92 autres assiettes foncières totalisant près de 28 hectares non exploitées, qui font, actuellement, l'objet des mêmes procédures pour leur récupération.

La même source a fait sa-

voir, dans ce contexte, que ces assiettes foncières seront récupérées et réintégrées au patrimoine de l'Etat pour des raisons liées à l'annulation de projets en souffrance, au non-lancement par les investisseurs ayant bénéficié de ses poches foncières des travaux pour la concrétisation de leurs projets, dans certains cas, ou de l'annulation par les instances judiciaires de certains projets.

La Commission a examiné d'autres projets proposés par des opérateurs privés pour la réalisation, au niveau de la zone industrielle de la wilaya, de projets industriels, citant à titre indicatif un projet portant sur la réalisation d'une usine d'emballage et un autre pour la fabrication d'accessoires de voitures.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE MOSTAGANEM  
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS  
NIF 096227019000144

**CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE**  
N°01/C.N. A/DJS/2024

La direction de la Jeunesse et de Sport de la wilaya de Mostaganem lance un Concours Restreint National D'architecture Restreint pour la sélection des bureaux d'études en vue d'assurer :

**L'ETUDE POUR LA REALISATION D'UNE PISCINE DE 25 Mètres A HASSI MAMECHE**

S'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux d'études publics, présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

- 1- Le soumissionnaire devra avoir au moins **dix (10) ans d'activité** justifié par agrément en cours de validité.
- 2- Avoir réalisé un chiffre d'affaires cumulé de **20.000.000,00 DA** au cours des trois (03) dernières années (2022, 2021, 2020) visés par les services des impôts
- 3- Ayant déjà assurés la maîtrise d'œuvre (Etude et suivi) ou (Etude) d'un (01) projet similaire d'une piscine semi olympique ou olympique à justifier par des attestations d'exécution ou de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics
- 4- Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit : Un architecte justifiant d'une expérience minimale de (04) quatre ans et Un ingénieur en Génie civil justifiant d'une expérience minimale de (04) quatre ans,

-Les bureaux d'étude intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya Mostaganem Sise cité administrative Salamandre- Mostaganem. Tel/Fax: 045-35-81-68.  
-Les offres doivent être accompagnées des documents contenus dans les dispositions des procédures de passation de marchés et mentionnées dans le cahier des charges article 20.

-Les offres doivent être déposées à la direction de la jeunesse et des sports de Mostaganem Sise cité administrative Salamandre- Mostaganem, et ne porte que la mention suivante :

« **Concours National Restreint d'Architecture N°01/C.N.A/DJS/2024** »  
**ETUDE POUR LA REALISATION D'UNE PISCINE**  
**DE 25 Mètres A HASSI MAMECHE**

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

**La durée de préparation des offres :**

Pour les offres de candidature : le délai est fixé à dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis dans la presse nationale.

Pour les offres technique, prestations et financière : le délai est de trente (30) Jours à partir de la date de la première publication de la liste des candidats éligibles dans la presse nationale.

L'ouverture des plis de prestation n'est pas publique.

**La date limite de dépôt des offres :**

- La date d'ouverture des plis de candidature, technique et financière est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

- si cette date de parution coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable de 8H00 à 13H00.

Les soumissionnaires restent engagés pour leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

**LE DIRECTEUR**

ANEP N° 2431001653 Le Quotidien d'Oran 08/02/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS  
WILAYA DE TLEMCEM

« **CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT:** »  
N° 01 /DEP/TLEMCEM/2024  
1<sup>ERE</sup> PHASE  
DOSSIER DE CANDIDATURE  
NIF de la DEP : 415 024 0000 13 272

La Direction Des Equipements Publics Lance Un Avis Au Concours National D'architecture Restreint En Vu De Confier La Mission De Maîtrise D'œuvre Du Projet Suivant :

**ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UNE POLYCLINIQUE AU NIVEAU DU SITE DES 1000 LPL + 350 LPL + 300 LLV + 470 LPA OUZIDANE, COMMUNE, WILAYA TLEMCEM (CITE D'HABITAT INTEGRES PROGRAMME 2024)**

Les Bureaux d'études d'architectures intéressés par le présent avis au concours national d'architecture restreint peuvent retirer les cahiers des charges auprès de :

**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS SISE A HAI LES DAHLIAS EL KIFFANE - TLEMCEM**

Le présent concours national d'architecture restreint, s'adresse aux architectes agréés seuls ou en groupement, ainsi qu'aux bureaux d'études publics, présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

1. **Capacité professionnelle :**
  - a. Pour les architectes agréés : justifier par l'agrément avec mise à jour de l'année en cours délivré par l'ordre des architectes.
  - b. Dans le cas de groupement : un protocole d'accord (mise à jour de l'agrément de l'année en cours délivré par l'ordre des architectes pour les architectes agréés et/ou statut en cas de société (SCP).

**N.B :** le protocole d'accord sera nécessairement notarié et déposé dans un délai de dix jours qui suivent les fins de détails de recours après attribution

c. Pour les bureaux d'études publics : justifier par Du statut d'entreprise publique économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création ; et mise à jour de l'année en cours.

- Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009).

**2. Capacités techniques :**

- a. **Références professionnelles :** Avoir assuré l'étude et suivi d'un projet de même catégorie « B », et en adoptant, si nécessaire, les équivalences (projet de logement/projet d'équipement), tel que mentionné sur tableau ci dessous par le BET seul ou en groupement de BET (par le chef de file ou l'un des membres de groupement).

**N.B :** Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution sans limitation de délais délivrées par les maîtres d'ouvrages publics,

Projet de logement	Equivalent en projet d'équipement
Projet ≥ 10 logements	Equipement de cat «B».

**NB :** les BET qui présente une attestation de bonne exécution plus de 10 logement cette dernière sera prise en considération.

- a. **Moyens humains :** Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :
  - Un architecte ou un ingénieur en Génie Civil, chef de projet ayant 03 ans et plus d'expérience
  - Technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment minimum 02 ans d'expérience

**N.B :** Liste du personnel pour l'encadrement du projet accompagné des diplômes + Affiliations visées par la CNAS en cours de validité (Max 03 mois avant la date d'ouverture des plis). Le CASNOS en cours de validité pour l'architecte/ingénieur gérant

L'expérience doit être justifiée par des Attestations de travail.

c. **Moyens matériels :** le véhicule doit être justifié par carte grise et assurances au nom du soumissionnaire valide le jour de l'ouverture tandis que la liste des moyens bureautiques par PV d'expertise de constat de l'année en cours établi par un expert agréé par l'état ou huissier de justice et un acte notarié ou bail de location pour le local.

**N.B 1 -** Toutes les pièces administratives demandées doivent être valides le jour de l'ouverture.

L'enveloppe doit porter la mention :

**ETUDE, SUIVI ET REALISATION D'UNE POLYCLINIQUE AU NIVEAU DU SITE DES 1000 LPL + 350 LPL + 300 LLV + 470 LPA OUZIDANE, COMMUNE, WILAYA TLEMCEM (CITE D'HABITAT INTEGRES PROGRAMME 2024)**

1<sup>ERE</sup> PHASE - Le Dossier De Candidature - « **Pli à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** »

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au niveau de la :

**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS SISE A HAI LES DAHLIAS EL KIFFANE - TLEMCEM**

La durée de préparation des offres est fixée à DIX (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP, le dépôt des offres est fixé le dernier jour de préparation des offres avant 13h 30mn au siège de la Direction des Equipements Publics. Les bureaux d'étude soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui se tiendra le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de la Direction des Equipements Publics sise à HAI DAHLIAS EL KIFFANE - TLEMCEM.

ANEP N° 2431001604 Le Quotidien d'Oran 08/02/2024

**APARTEMENTS**

■ Loue F3 situé à Gdyl près du nouveau hôpital, 3<sup>e</sup> étage, prix 23.000 DA. Tél : 0561.52.62.89 Courtier et intermédiaire s'abstenir

■ Vends F4 neuf, 140m<sup>2</sup>, au 2<sup>e</sup> étage, avec ascenseur, garage, caméra de surveillance, balcon dans chaque chambre, dans une résidence/ Choupot, endroit calme - WhatsApp: 0033.652.622.318 - Tél : - 0556.88.95.07

■ A vendre un logement F3, spacieux, bien ensoleillé, à Kerma 2<sup>e</sup> étage, avec toutes commodités, dans une cité clôturée. Tél : 0551.67.98.91

■ A louer F4, 110 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage, 2F, avec ascenseur, Hai Sabah + A louer appart F4, 120 m<sup>2</sup>, 6<sup>e</sup>, 2F + ascenseur Ardic + A louer villa R+1, 400 m<sup>2</sup> pour Ecole, Crèche, résid ENSEP + A louer F3 aménagé F4, 1<sup>er</sup> Maraval + A.V villa R+1, 270 m<sup>2</sup> 2F la Lofa - 0773.24.62.36

■ A louer appartement promotionnel F3, situé à Gambetta /6<sup>e</sup> étage, au cœur d'Oran. Curieux s'abstenir - Tél : 0771.38.71.22 - 0557.26.24.06

■ Promotion immobilière met en vente des appartements T2/T3/T4/T5 et duplex de qualités avec acte de propriété situés au cœur d'Oran et près de toutes commodités. Possibilité de paiement par tranches ou crédit bancaire. Plus d'info : 0699.51.20.50 - 0699.51.20.31 - 0699.52.20.50

■ Vends ou loue belle villa à Senia-centre, R+1, 6 pièces sup 448 m<sup>2</sup>, 2 façades 40 m, actée + livret foncier ; convient habitation ou commerce, style moderne avec grande terrasse 2 cours, jardin, garage, bache à eau 10 m<sup>3</sup>. Tél : 0770.69.55.17

**VILLAS**

■ Vends villa sur grand Bd Millénum commercial, de 250 à 300 m<sup>2</sup>, + Villa 170 m<sup>2</sup>, 2 façades, 4 locaux, à Canastel sur grand Bd - Tél : 0772.43.37.38

■ A/V villa F10, 3<sup>e</sup>, sup 202 m<sup>2</sup>, Hai Nakhil, Bir el Djir (Oran) + A/V /Loue F3, 68 m<sup>2</sup>, résidence Malika, Gdyl, Oran + Loue local com, 84 m<sup>2</sup>, 3 faç + s/sol, même sup, Maraval Oran - 0799.26.87.18

■ A vendre Bir El Djir, quartier calme, bon voisinage, maison récente 120 m<sup>2</sup>, composée d'un F3, F2, véranda et 1 studio, gde terrasse, garage, toutes commodités - Tél : 0557.01.19.43 prix intéressant

■ Vends habitation en rdc, superficie totale 220 m<sup>2</sup>, superficie bâtie 118 m<sup>2</sup>, 4 pièces, cuisine, déb, buanderie, wc, hammam, cour, jardin à cité El Hana, Hassi Ameur, Hassi Bounif, Bir el Djir, Oran - Tél : 0796.98.20.85

**LOCAUX**

■ Promotion immobilière met en vente sur plan, des bureaux et locaux commerciaux idéals pour toute activité commerciale au cœur d'Oran. Possibilité de paiement par tranches. Plus d'info : 0699.51.20.50 - 0699.51.20.31 - 0699.52.20.50

■ A louer local (25x20), 500 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage 120 m<sup>2</sup>, bureaux Z.I Es-Senia, Oran (Libre) - Tél : 0771.55.36.71

■ Restaurant de 3 étages à louer, en pleine route des bijouteries (trig Sygha) mdina Jdida, ville nouvelle, Oran avec caméras et climatisé. Tél : 0777.11.60.21

■ Vends local 500 m<sup>2</sup> ; zone industrielle Bouâmama, Sidi Chahmi (libre) Oran - Tél : 0551.99.65.12

**DIVERS**

■ Maintenance de matériels informatiques et téléphoniques, administrations et maintenance réseaux. Tél : 0662.47.75.09

■ Vente grue mobile 50T, Liehber, très bon état - Tél : 0549.06.08.16

**EMPLOIS**

■ Entreprise de production cherche des manutentionnaires et soudeurs. Envoyer CV à l'adresse e-mail : skorid256@gmail.com

**HOMMAGE**

Dans l'obscurité de notre peine, nous rendons hommage à notre père bien-aimé le Professeur en médecine



**KAID Slimane Redouane.**  
Cela fait déjà dix ans, jour pour jour , depuis qu'il est parti. Nous, ses enfants et membres de sa famille, nous nous efforçons de perpétuer ses valeurs et sa gentillesse envers les autres. Au revoir, cher père. Tu seras à jamais dans nos pensées et dans nos cœurs.

Signatures des enfants : Nabiba, Mohamed, Lotfi et Soraya  
إنا لله وانا إليه راجعون

**PENSÉE**

A la mémoire de notre cher père et grand-père



**M. LALOUTI Lahouari**  
décédé le 08 février 2022. Cela fait 2 ans depuis qu'il nous a quittés pour un monde meilleur, en laissant derrière lui un immense vide irremplaçable. Ses enfants : Chihab, Noureddine, Ryad, Zabana, Nabil, Benali, Aouicha et son petit-fils Houari LALOUTI ; de même que toute la famille LALOUTI demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire. Puisse Dieu Le Tout-Puissant l'accueillir en Son Vaste Paradis.

**40<sup>ème</sup> JOUR**

**BENSLIMANE**

Zineb épouse

TIGHIOUART,

décédée

le 31/12/2023

Repose en paix et que les

portes du Paradis te soient

ouvertes. Merci à tous d'avoir

partagé notre douleur.

Tes enfants et petits-enfants



**REMERCIEMENTS**

Les familles

LEZOUL,

DJOUJI,

LELOU,

GHEZALI,

LEBAH,

SI AMAR,

SI AMER, OUELHADJ,

MEZIOUEDENE, SILLOM

KADA, remercient tout ceux qui

de près ou de loin ont partagé

notre douleur suite au décès de

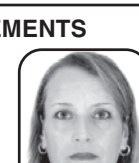
notre chère Mme LEZOUL

Houria née DJOUJI

Que Dieu l'accueille en Son

Vaste Paradis et lui accorder Sa

Sainte Miséricorde.



**40<sup>ème</sup> JOUR**

**ABDELHADI**

Sidi Mohamed

Déjà 40 jours

depuis que tu

n'es plus parmi

nous. Triste et

douloureux fut ce jour du

02/01/2024, où tu nous as

quittés à jamais. Tu étais un

époux, un père et un grand-père

formidable. Tu manques à

chacun de nous. Nous prions

Dieu Le tout- Puissant de

l'accueillir dans Son Vaste

Paradis.

Ton épouse, tes enfants,

tes beaux-fils, tes belles-filles

et tes petits-enfants.



شركة الجزائرية للكهرباء والغاز - إنتاج الكهرباء  
Société Algérienne de l'Electricité et du Gaz - Production de l'Electricité

**AVIS D'INFRUCTUOSITE**  
NIF N° 000416096544827

LA SOCIETE ALGERIENNE DE L'ELBCTTRICITE ET DU GAZ - PRODUCTION DE L'ELECTRICITE  
annonce que l'appel d'offre à la concurrence nationale N°24/2023/SPE/DRPO/TIARET relatif à l'« Acquisition  
pièces de Rechanges système de combustion et accessoires pour les groupes turbines à gaz fiat TG20B2 de  
la centrale de Tiarét. » Paru au BA0SEM N° 2199 du 23/11/2023 est déclaré infructueux.

Sonelgaz - Production de l'Electricité, société par actions au Capital Social de 35.000.000.000 DA -  
RC Alger 16/00 - 0965448 B04  
Siège social : Route Nationale n°38 Immeuble des 600 Bureaux - Gué de Constantine - Alger,  
Tél : 023 612 731 - Fax : 023 612 730 - Site Web : www.spe.dz  
Société du Groupe Sonelgaz

ANEP N° 2431001654 Le Quotidien d'Oran 08/02/2024



TF1

21.10 Section de recherches



**Série policière - France - 2021**  
Saison 15 - Nouveau départ  
Avec **Xavier Deluc, Franck Sémonin, Fabienne Carat, Chrystelle Labaude**  
Martin Bernier prend une retraite bien méritée. C'est pourquoi Vicky, qui l'apprécie beaucoup, a prévu une fête surprise pour son départ. Elle a convié les actuels membres de la Section de recherches, ainsi que quelques anciens collaborateurs, à venir passer le week-end dans la magnifique villa appartenant à son père et située sur une île paisible.

2

21.10 Envoyé spécial



**Présenté par Élise Lucet**  
À travers des reportages qui nécessitent parfois plusieurs semaines d'enquête en France ou à l'étranger, le magazine aborde un large éventail de sujets (politique intérieure ou étrangère, faits de société, santé publique, environnement, progrès techniques, portraits de personnalités). En prise avec une actualité en mouvement, il permet d'appréhender les enjeux auxquels est confrontée la société.

TF1

21.10 Le grand concours



**Saison 23 - Episode 63**  
- Le Grand Concours - Spécial 20 ans  
**Présenté par Arthur**  
Arthur, Carole Rousseau et Laurence Boccolini arbitrent ce grand concours de culture générale qui voit s'affronter dix-neuf des plus grands champions de l'émission vont tenter de répondre correctement au plus grand nombre de questions, sans tricher et sans se laisser déstabiliser par leurs voisins de pupitres.

2

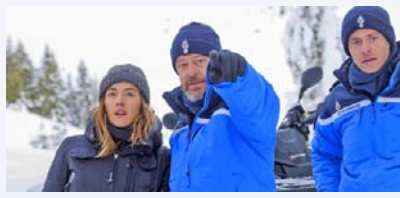
21.10 Les Victoires de la musique 2024



**Présenté par Léa Salamé, Cyril Féraud**  
En direct de La Seine Musicale, Léa Salamé et Cyril Féraud présentent la 39ème édition des Victoires de la Musique, le plus grand show musical français. Figurent cette année dans la catégorie Artiste masculin Étienne Daho et Pierre de Maere, dans la catégorie Artiste féminine Jain, Louane et Véronique Sanson, dans la catégorie Révélation masculine Nuit Incolore, et Yamé, dans la catégorie Révélation féminine Adèle Castillon, Meryl et Zaho de Sagazan.

3 JEUDI 6

21.10 Piste noire



**Série dramatique - France - 2023**  
Saison 1 - Episode 1/6  
Avec **Constance Labbé, Hélène Seuzaret, Pierre-Yves Bon**  
Boris Arnoux, champion de ski, rentre au village des Clairies après avoir remporté une course de descente internationale. Charlotte, sa femme, organise une soirée dans un grand hôtel pour fêter sa victoire. Pendant la fête, une caravane prend soudain feu dans un campement de saisonniers en contrebas de la station.

CINE + PREMIER

20.50 Midway



**Film de guerre - Etats-Unis - Chine - 2019**  
Avec **Ed Skrein, Patrick Wilson, Luke Evans, Woody Harrelson**  
Le 4 décembre 1937, dans la résidence Kiyosumi, non loin de Kyoto, après un dîner protocolaire entre des représentants de la marine américaine et de la marine japonaise, Edwin Layton, attaché naval adjoint, s'entretient brièvement avec l'amiral Isoroku Yamamoto, qui évoque devant lui l'ambition navale du Japon et sa dépendance regrettable au pétrole américain.

21.10 Pékin express



**Saison 18**  
- Sur les traces du tigre d'or  
**Présenté par Stéphane Rotenberg**  
Huit binômes d'aventuriers se lancent dans une immense course à travers trois pays en Asie du Sud est. Leur objectif ? Remporter la compétition et les 100 000 euros à la clé. Pour leur première étape, Stéphane Rotenberg les accueille sur les rives du lac Batur, au pied du Mont Batur, un volcan sacré de l'île de Bali, en Indonésie. L'animateur met d'emblée les capacités physiques des candidats à rude épreuve.

RTL9

20.55 The Silencing



**Thriller - Etats-Unis - Canada - 2020**  
Avec **Nikolaj Coster-Waldau, Annabelle Wallis, Hero Fiennes**  
Depuis la disparition de sa petite fille Gwen, Rayburn, un ancien chasseur, vit isolé dans une réserve. Tandis que sa femme a commencé une nouvelle vie, Rayburn continue à coller des affiches dans la petite ville. Lorsqu'une jeune fille est sauvagement assassinée, le shérif Alice Gustafson conclut qu'il s'agit d'un tueur en série qui s'en prend à des adolescentes.

CANAL+

21.09 Fargo



**Série policière - Etats-Unis - 2023**  
Saison 5 - Episode 7/10 : Linda  
Avec **Jennifer Jason Leigh, Juno Temple, David Rysdahl**  
Roy passe un nouveau contrat avec Ole Munch. Ce dernier se lance immédiatement sur les traces de Dorothy. Gator place un mouchard dans sa voiture afin de le suivre à distance. Pendant ce temps, Dorothy entreprend un long voyage dans la forêt afin de retrouver Linda Tillman qui vit dans un refuge en compagnie de femmes victimes de violences conjugales.

CINE + FRISSE

20.50 L'instinct de vengeance



**Thriller - Allemagne - 2021**  
Avec **Lucas Gregorowicz, Denis Moschitto, Daniel Wiemer**  
Par une nuit pluvieuse, Frank Paulsen, l'arme au poing, braque un convoi bancaire, se laissant reconnaître des chauffeurs, avant de se laisser arrêter quelques instants plus tard par la police. Jusqu'alors inconnu des services de police, Frank est rapidement incarcéré pour purger sa peine.

3 VENDREDI 6

21.10 Cassandra



**Série policière - France - 2020**  
Saison 5 - Episode 4  
- Le secret d'Angèle  
Avec **Gwendoline Hamon, Alexandre Varga, Dominique Pinon**  
Lors d'un tremblement de terre, le garde du cimetière découvre le corps d'une lycéenne de 17 ans, Angèle. Elle est apparemment décédée d'une fracture de l'occiput. La quasi absence de sang évoque un déplacement post mortem. La jeune fille au dossier solaire chargé, pensionnaire à l'internat Eugène Sue, est probablement décédée une semaine auparavant.

CINE + PREMIER

20.50 Sicario



**Film policier - Etats-Unis - Mexique - HongKong - 2015**  
Avec **Emily Blunt, Benicio Del Toro, Josh Brolin, Victor Garber**  
La zone frontalière entre les États-Unis et le Mexique est devenue un territoire de non-droit. Kate, une jeune recrue idéaliste du FBI, y est enrôlée pour aider un groupe d'intervention d'élite dirigé par un agent du gouvernement dans la lutte contre le trafic de drogues.

21.10 Free Guy



**Comédie - Etats-Unis - 2021**  
Avec **Ryan Reynolds, Jodie Comer, Lil Rel Howery, Joe Keery**  
Un caissier de banque découvre qu'il est en réalité un personnage d'un jeu vidéo à monde ouvert et décide de devenir le héros de sa propre histoire, qu'il va réécrire lui-même. Se trouvant dans un univers où il n'y a aucune limite, il est déterminé à devenir l'homme qui va sauver le monde à sa manière avant qu'il ne soit trop tard.

CINE + FAMIZ

20.50 Albator, corsaire de l'espace



**Film d'animation - Japon - 2013**  
2980, les terriens exploitent outrageusement les richesses interstellaires pour subvenir à leurs besoins déraisonnables. Un des spaciocargues, de retour de mission sur Surabond-5 est intercepté par l'Atlantis, avec à son bord le capitaine Albator. L'équipage ponctionne une partie de la cargaison, prenant la nourriture et les pierres précieuses qui ne leur sont d'aucun intérêt.

CANAL+

21.09 Gran Turismo



**Film d'action - Etats-Unis - Japon - 2023**  
Avec **David Harbour, Orlando Bloom, Archie Madekwe, Darren Barnett**  
A Cardiff, Jann Mardenborough, passionné par le jeu vidéo de course automobile Gran Turismo, fait le désespoir de son père, Steve, ouvrier à l'usine et ancien joueur de football. A Tokyo, Danny Moore, du département marketing du constructeur Nissan, parvient à vendre une idée révolutionnaire.

CINE + FRISSE

20.50 Terminator Renaissance



**Film de science-fiction - Etats-Unis - 2009**  
Avec **Christian Bale, Anton Yelchin, Sam Worthington, Moon Bloodgood**  
En 2018, après l'apocalypse qui a vu s'affronter les hommes et les robots, John Connor est devenu le chef de la résistance humaine contre Skynet et son armée de Terminators. Sa vision du monde est pourtant remise en cause par l'apparition de Marcus Wright, un inconnu qui se souvient seulement de s'être trouvé dans le quartier des condamnés à mort.







## UE: accord sur une réforme pour «renforcer» l'espace Schengen



Les négociateurs du Parlement européen et du Conseil (Etats membres) ont trouvé un accord mardi sur une réforme du code Schengen destiné à clarifier et renforcer le cadre prévu pour la réintroduction et la prolongation des contrôles aux frontières intérieures de cet espace de libre circulation.

Au sein de l'espace Schengen qui regroupe 27 pays-dont 23 Etats membres de l'UE plus l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse-, plus de 400 millions de personnes peuvent en principe circuler sans être soumises à des contrôles. Mais depuis 2015, invoquant la pression migratoire et/ou la menace terroriste, de nombreux pays ont réintroduit des contrôles d'identité à leurs frontières. Ils sont actuellement plus de la moitié à le faire. L'espace Schengen a aussi été fragmenté par des restrictions de circulation en pagaille décidées par les Etats membres pendant la pandémie de Covid-19. Or ces contrôles sont autorisés par le code Schengen à titre exceptionnel, en cas de menace grave pour l'ordre public ou la sécurité intérieure d'un Etat, mais de manière provisoire. Et la Cour de justice de l'UE a rappelé en avril 2022 qu'ils ne devaient pas excéder six mois.

# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## Ryad fustige des déclarations de Washington sur la «normalisation» avec Israël



L'Arabie saoudite a fustigé tôt mercredi des déclarations de la Maison Blanche suggérant des discussions «positives» depuis le début de la guerre à Gaza en vue d'une éventuelle normalisation des relations entre le Royaume et Israël.

En réponse aux propos du «porte-parole du (Conseil) de sécurité national des Etats-Unis (...) la position du Royaume

d'Arabie saoudite n'a jamais changé sur la question palestinienne», a indiqué la diplomatie saoudienne dans un communiqué. «Il n'y aura pas de relations diplomatiques avec Israël tant qu'un Etat palestinien ne sera pas reconnu dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale» et que «l'agression» à Gaza se poursuivra, a ajouté le ministère saou-

dien. Répondant à une question lors d'un point-pressé à Washington, le porte-parole du Conseil de sécurité nationale des Etats-Unis, entité qui dépend de la Maison Blanche, John Kirby, a évoqué des discussions, depuis le début de la guerre Israël-Hamas le 7 octobre, à propos d'une normalisation des relations entre l'Arabie saoudite et l'Etat hébreu.

## Huit morts dont six civils dans des frappes israéliennes sur la Syrie

Des frappes israéliennes sur la région de Homs, dans le centre de la Syrie, ont fait huit morts dont six civils, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), le ministère syrien de la Défense évoquant un nombre indéterminé de civils tués ou blessés.

Huit personnes ont été tuées, dont six civils-parmi lesquels une femme et un enfant-, dans des frappes israéliennes contre un immeuble du quartier de

Hamra dans la ville de Homs, a indiqué mercredi matin l'OSDH, revoyant à la hausse un bilan précédent qui était de cinq morts. L'Observatoire, basé au Royaume-Uni mais qui dispose d'un vaste réseau de sources en Syrie, a souligné que le bilan de ces frappes nocturnes pourrait à nouveau s'alourdir, des victimes étant encore sous les décombres.

Le ministère syrien de la Défense a quant à lui indiqué que

«l'ennemi israélien a mené des frappes aériennes depuis la région au nord de Tripoli (Liban), visant plusieurs cibles dans la ville de Homs et ses environs (...) tuant et blessant un certain nombre de civils».

La télévision d'Etat syrienne a diffusé des images montrant des secouristes fouillant dans les décombres de ce qui semble être un bâtiment effondré, et transportant une personne sur un brancard.

## Tunisie: un financement «exceptionnel» mais risqué du budget par la Banque centrale



Le Parlement tunisien a adopté mardi soir un amendement qui permet le financement direct du budget par la Banque centrale de Tunisie, une «exception» selon le gouvernement dont les conséquences sur l'inflation ou la valeur du dinar inquiètent les experts.

L'Assemblée des représentants du peuple a approuvé à une majorité de 92 voix sur 133 un amendement à la loi garantissant l'indépendance de la BCT, qui lui interdit de financer le Trésor public.

Ce texte de loi autorise la BCT à prêter «à titre exceptionnel» à l'Etat 7 milliards de dinars (2 milliards d'euros), remboursables sans intérêts en dix ans après une

période de grâce de trois ans. Ces fonds serviront à combler partiellement le déficit budgétaire de 2024 (28,7 milliards de dinars) dont 16 milliards d'emprunts extérieurs sur lesquels dix milliards n'ont pas été trouvés. Trois milliards de dinars (900 millions d'euros) serviront à rembourser d'anciennes dettes étrangères mais «une partie (du prêt) sera utilisée pour financer des investissements publics», selon la ministre. Selon l'économiste Aram Belhadj, le recours à la BCT «est la conséquence directe de la fermeture des portes» dans les négociations avec le FMI sur un prêt d'environ deux milliards de dollars.

## L'ex-président du Chili Sebastian Piñera tué dans un accident d'hélicoptère



L'ancien président et milliardaire chilien Sebastian Piñera, qui fut le premier chef d'Etat de droite élu après la dictature de Pinochet, a péri mardi dans un accident d'hélicoptère à Lago Ranco, un lieu de villégiature à 920 km au sud de la capitale Santiago. «C'est avec un profond regret que nous annonçons le décès de l'ancien président de la République du Chili, Sebastian Piñera Echeñique», à l'âge de 74 ans, a annoncé son bureau dans un communiqué.

Le président de gauche Gabriel Boric a décrété trois jours de deuil national et a ordonné des funérailles d'Etat pour son prédécesseur. «Le président Piñera a contribué, grâce à sa vision, à la conclusion de grands accords pour le bien du pays. C'était un démocrate de la première heure et il a véritablement cherché ce qu'il pensait être le meilleur pour le pays», a-t-il dit dans une allocution télévisée.

L'hélicoptère dans lequel l'ex-président voyageait avec trois autres personnes a chuté peu après son décollage vers 15H00 locales dans un lac aux eaux profondes et turbulentes, selon les services de secours. Trois des occupants ont réussi à s'extraire de l'appareil et à gagner la rive, mais M. Piñera, qui selon ses proches avait l'habitude de piloter lui-même son hélicoptère, a péri.

## Pakistan: 22 tués et 37 blessés dans deux explosions à la veille des élections

Au moins 22 personnes ont été tuées et 37 blessées mercredi dans le Sud-Ouest du Pakistan, dans deux explosions probablement causées par des engins piégés près des bureaux de candidats aux élections législatives et provinciales de jeudi. La première s'est produite près du bureau d'un candidat indépendant aux élections provinciales dans le district de Pishin, à environ 50 km au nord de Quetta, la capitale de la province du Baloutchistan. «C'était apparemment l'explosion d'un engin explosif improvisé (IED), qui a causé la mort de 12 personnes et fait plus de 25 blessés», a déclaré à l'AFP Jan Achakzai, le ministre de l'Information du Baloutchistan. La seconde explosion a eu lieu «près du bureau électoral du candidat local de la JUI-F» (Jamiat Ulema-e-Islam-F) sur le marché principal de la ville de Killa Saifullah, à environ 150 km au nord-est de Quetta, faisant au moins 10 morts et 12 blessés, selon M. Achakzai qui, là aussi, a évoqué l'explosion d'un engin piégé. Plus d'un demi-million de membres des forces de sécurité ont été déployés à l'occasion du scrutin, pour lequel les autorités ont commencé mercredi la distribution des bulletins dans plus de 90.000 bureaux de vote.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### LA LÉGITIMITÉ DE SE DÉFENDRE

Les élus de l'Assemblée nationale et le ministre de la Justice ont animé cette semaine un débat lourdement conséquent autour des amendements apportés au code pénal. Le sujet de la légitime défense a été le point nodal des avis échangés et s'est inscrit de plein augure et en parfaite circonstance dans une conjoncture où le monde entier fait face à une extension démesurée du phénomène de la violence. L'Algérie n'échappe pas à la profusion de ce phénomène. Elle est soumise elle aussi à prendre les devants et adapter ses lois dans l'intérêt de sa population pour lui garantir la paix et la sécurité.

Permettre à un policier d'utiliser son arme pour se défendre a fait jaser certains députés sans doute enclins à des inquié-

tudes légitimes et guidés par le souci de préserver aux services de sécurité leurs limites. Mais en la matière, le débat ne saurait se limiter aux seules préoccupations d'une légitimité basée sur des principes d'ordre général car la situation du monde actuel n'est pas du tout en phase avec la sérénité. La violence s'étend et multiplie ses formes partout.

Banditisme, terrorisme, drogues n'ont plus de frontières pour que les drames foisonnent et que les crimes frappent à toutes les portes.

Aucun pays n'a autant connu la proli-

fération d'agents de sécurité et l'étendue des moyens nouveaux et variés de sécurisation.

Dès lors, l'Algérie est dans l'obligation de s'adapter à cette négative évolution de la criminalité. Le policier et le gendarme sont en première ligne pour la contrecarrer. La question de la légitime défense débattue lundi au Parlement ne doit pas être à essence strictement politique.

Le débat doit surtout relever d'une formation idoine à donner aux services de sécurité pour les mettre au niveau des dangers de l'heure et à venir.

La société, elle aussi, a sa grande part de responsabilité pour que policiers, gendarmes et citoyens n'aient pas à se frotter à la culture des vigiles armés comme dans certains pays.